

Bilan moral 2022

L'ANdÉA fédère, depuis plus de 25 ans, 45 écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture, implantées en métropole et en Outre-Mer, sur 60 sites. Cette communauté dans sa diversité (étudiant-e-s, enseignant-e-s, personnels administratifs...) travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions, d'ateliers thématiques et de réunions métiers, sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs.

Les écoles supérieures d'art et de design publiques forment environ 12.000 étudiant-e-s chaque année et délivrent des diplômes de grade Licence (DNA – diplôme national d'art) et de grade Master (DNSEP – diplôme national supérieur d'expression plastique) et des 3es cycles et post-diplômes professionnels et de recherche. Héritières d'une tradition séculaire, elles conjuguent une multiplicité de savoir-faire historiques, traditionnels et innovants, alimentent la recherche contemporaine, et sont au cœur du monde de l'art et des milieux du design. Elles sont inscrites dans des réseaux internationaux d'envergure, sont au cœur des mobilités Erasmus+ et portent des partenariats avec de nombreuses structures européennes.

L'ANdÉA est une plate-forme de réflexion et de propositions et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur public de la création par la création. L'association entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir le service public, et, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d'art et de design publiques. Enfin, l'ANdÉA se positionne comme le réseau des écoles d'art en transition : les écoles d'art sont en effet des espaces-temps d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et elles sont donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales.



© Les présidences de l'ANdÉA
depuis 2009

Les écoles membres

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
École supérieure d'art et de design d'Amiens
École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
École supérieure d'art Annecy Alpes
École nationale supérieure de la photographie, Arles
École supérieure d'art d'Avignon
Institut supérieur des beaux-arts Besançon
École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
École supérieure des beaux-arts de Bordeaux
École nationale supérieure d'art de Bourges
École européenne supérieure d'art de Bretagne, Brest-Lorient-Quimper-Rennes
École supérieure d'art et de communication de Cambrai
École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg
École média art Grand Chalon, Chalon-sur-Saône
École supérieure d'art de Clermont Métropole
École nationale supérieure d'art de Dijon
École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing
École supérieure d'art de Lorraine, Épinal-Metz
Campus caraïbéen des arts, Fort de France, La Martinique
École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen
École supérieure d'art de La Réunion, Le Port
École nationale supérieure d'art de Limoges
École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Les Beaux-arts de Marseille - INSEAMM
Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
École supérieure des beaux-arts Mo.Co Montpellier Contemporain
Haute école des arts du Rhin, Mulhouse-Strasbourg
École nationale supérieure d'art et design de Nancy
Beaux-arts Nantes-Saint-Nazaire
La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de Nice
École supérieure des beaux-arts de Nîmes
École supérieure d'art et de design d'Orléans
École des Arts Décoratifs, Paris
Les Beaux-arts de Paris
École nationale supérieure de création industrielle ENSCI-Les Ateliers, Paris
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
École supérieure d'art des Pyrénées, Pau-Tarbes
École supérieure d'art et de design de Reims
École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée
institut supérieur des arts et du design de Toulouse
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
École supérieure d'art et design Tours-Angers-Le Mans
École supérieure d'art et de design de Valenciennes



EuroFabrique © Jaïr Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

Le conseil d'administration

Co-président-e-s : Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, et Amel Nafti, directrice de l'Ecole supérieure d'art et de design Grenoble-Valence

Secrétaire : Pascal Simonet, artiste, enseignant à l'Ecole supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

Trésorière : Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers

Vice-présidente Études et recherche : Estelle Pagès, directrice de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Co-vice-président-e-s Vie étudiante : Lisa Collin, étudiante à l'Ecole supérieure d'art et de design Grenoble-Valence, et Alx Juif, étudiant à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Vice-présidente Transition écologique : Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM

Vice-président International : Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse

Ulrika Byttner, directrice de l'Ecole supérieure d'art et de design Le Havre-Rouen

David-Michael Clarke, artiste, enseignant à l'École supérieure d'art et de design TALM

Morgan Labar, directeur de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon

Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts

Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Philippe Terrier-Hermann, artiste, enseignant à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Caroline Zahnd, artiste, enseignante à l'Ecole supérieure d'art et de design d'Orléans

Les membres de droit

Jean-Marc Avrilla, directeur de l'École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée

Maëva Blandin, directrice par intérim du site de Rennes | École européenne supérieure d'art de Bretagne

Ulrika Byttner-Lepeltier, directrice de l'Ecole supérieure d'art et de design Le Havre Rouen

Julien Cadoret, directeur de l'Ecole supérieure d'art de La Réunion

Frédérique Calvez, directrice du site de Brest | École européenne supérieure d'art de Bretagne

Marie-Haude Caraës, directrice générale de l'École supérieure d'art et de design TALM Tours, Angers, Le Mans

Sandra Chamaret, directrice de l'Ecole supérieure d'art et de communication de Cambrai

Martial Chmiélina, directeur du site de Tourcoing | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing

Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon

Christian Debize, directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Nîmes

Roland Decaudin, directeur du site de Lorient | École européenne supérieure d'art de Bretagne

Jérôme Delormas, directeur de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse

Barbara Dennys, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens

Corinne Diserens, directrice de l'école nationale supérieure d'art de Paris Cergy

Mathieu Ducoudray, directeur de l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Jean-François Dumont, directeur de l'École supérieure d'art des Pyrénées

Stéphane Dwernicki, directeur de l'Ecole supérieure d'art et de design de Valenciennes

Delphine Etchepare, directrice de l'École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne

Alexia Fabre, directrice des Beaux-arts de Paris

Nathalie Filser, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine

Alain Fleischer, directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing

Anne-Hélène Frostin, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM site d'Angers

Jeanne Gailhoustet, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges

Marta Gili, directrice de l'Ecole nationale supérieure de la photographie, Arles

Emmanuel Guez, directeur de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans

Emmanuel Hermange, directeur de l'Ecole supérieure d'art Clermont Métropole

Thierry Heynen, directeur de l'École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing

Eric Jourdan, directeur de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne

Christelle Kirchstetter, directrice de l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy

Morgan Labar, directeur de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon

Rozenn Le Merrer, directrice générale des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire

Thierry Leviez, directeur du Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de Monaco

Inge Linder-Gaillard, directrice artistique et pédagogique, Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM

Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France, Martinique

Sylvain Lizon, directeur de la Villa Arson-École nationale supérieure d'art de Nice

Robert Llorca, directeur de l'Ecole Média Art du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône

Yann Mazéas, directeur de l'École supérieure des beaux-arts / MO.CO Montpellier contemporain

Marc Monjou, directeur de l'Ecole européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers

Christian Morin, directeur adjoint et directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM site Le Mans

Amel Nafti, directrice de l'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence

Pierre Oudart, directeur de l'INSEAMM – Beaux-Arts de Marseille

Estelle Pagès, directrice de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Dominique Pasqualini, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux

Bertrand Poitou, directeur par intérim de l'École supérieure d'art et de design TALM site de Tours

Judith Quentel, directrice du site de Quimper | École européenne supérieure d'art de Bretagne

Anne Rivollet, directrice du site de Dunkerque | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing

Barbara Satre, directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse

Françoise Seince, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson

Arnaud Stinès, directeur de l'Ecole supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg

Étienne Théry, directeur du site Épinal | École supérieure d'art de Lorraine

Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris

Laure Vincent, directrice par intérim de l'Ecole supérieure d'art Annecy Alpes

Danièle Yvergniaux, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Leïla Zerrouki, directrice du site de Saint-Nazaire – Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire

Les membres associés internes

Esaaix Aix-en-Provence

- Frédéric Mathieu, directeur des études
- Pénélope Patrix, responsable des relations internationales et de la recherche

Esad Amiens

- Sara Martinetti, enseignante
- Alisa Nowak, coordinatrice des études département Design et responsable de l'international
- Marie Chevalier, étudiante
- Adrien Côté, étudiant

Esaaa Annecy Alpes

- Laurie Chappis-Peron, responsable des études et de la recherche
- Sonia Perez, responsable projets
- Sandra Lorenzi, enseignante
- Stéphanie Gerbeaud, assistante pédagogie vie scolaire
- Guillaume Maddaleno, chargé de transition et espaces
- Clémence Noalhyt, étudiante
- Clara Ursella, étudiante
- Louise Grandcolas, étudiante

Esad TALM – Tours Angers Le Mans

- Sophie Thierry, directrice administrative et financière
- David-Michael Clarke, enseignant, site Le Mans
- Clovis Maillet, enseignant, site Angers
- Sandra Delacourt, enseignante, site de Tours

Eesi – Angoulême Poitiers

- Sandrine Rebeyrat, directrice des études
- Catherine Beaudeau, secrétaire générale, adjointe à la direction
- Charlotte Martin, responsable des relations internationales
- Aurélien Bambagioni, enseignant, coordinateur pédagogique

Ensp Arles

- Delphine Paul, directrice des études et de la recherche

Esaa Avignon

- Cécile Cavagna, responsable des études
- Raphaëlle Mancini, administrateur

Isba Besançon

- Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe, secrétaire générale
- Claire Kueny, enseignante en histoire de l'art et coordinatrice de la recherche
- Marie Lambert, responsable des études et des relations internationales
- Philippe Terrier-Hermann, enseignant

École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne

- Bernard Hausséguy, enseignant
- Charlotte Prévot, enseignante
- Amaya Vanhems, resp. administrative et financière
- Claire Meekel, gestionnaire administrative et financière
- Pia Vivien, étudiante
- Mara Chotin, étudiante

Ebabs Bordeaux

- Hervé Alexandre, secrétaire général
- Annette Nève, directrice de études
- Camille de Singly, enseignant
- Franck Houndegla, enseignant
- Nicolas Milhe, enseignant

Eesab Bretagne – Brest Lorient Quimper Rennes

- Véfa Lucas, enseignante
- Magali Perret, secrétaire générale
- Isabelle Kaiser, cheffe de projet recherche et ri

Ensa Bourges

- Stéphanie Jamet, enseignante
- Chloé Nicolas, directrice des études et de la recherche
- Hélène Raymond, responsable de la bibliothèque
- Sandra Emonet, responsable de la galerie La Box
- Ida Soulard, Enseignante en histoire de l'art
- Denis Champeau, assistant bibliothèque
- Agathe Flamant, étudiante

Esam Caen / Cherbourg

- Samuel Weddle, directeur adjoint
- Tamsir Soumaré, étudiant

Esac Cambrai

- Mickaël Tkindt-Naumann, chargé de communication et de documentation
- Bruno Souêtre, enseignant
- Gilles Dupuis, enseignant
- Anne-Sophie Haegeman, administratrice

Ema du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône

- Rym Gourine, directrice adjointe
- Loréna Gressard, coordinatrice pédagogique

Esa Clermont Métropole

- Frédérique Rutyna, administratrice
- Aurélie Brühl, responsable des relations internationales et des mobilités
- Stéphane Bramant, responsable des études
- Sylvie Mathe, bibliothécaire
- Cédric Loire, enseignant
- Martha Fély, étudiante

Ecole nationale supérieure d'art de Dijon

- Lambert Dousson, enseignant
- Laurence Jacquemart, secrétaire générale
- Emmanuel Monnier, directeur des études et de l'international
- Vanessa Silvia, responsable de la bibliothèque
- Simon Freschard, responsable communication et partenariats

Esa Nord Pas de Calais – Dunkerque/Tourcoing

- Nathalie Poisson-Cogez, enseignante, resp. recherche
- Guillaume Corroënne, administrateur
- Halima Medjahedi, chargée des ressources humaines
- Florian Virly, enseignant, chargé de la formation Français Langue étrangère Art
- Anthony Mechname, étudiant
- Chloé Boulet, étudiante

Esad Grenoble Valence

- Aurélie Quinodoz, documentaliste
- Gilles Rouffineau, enseignant
- Lisa Maria Granada Cardona, étudiante
- Lisa Collin, étudiante
- Pauline Palayer, étudiante
- Tanguy Le Boubennec, étudiant

ESADHaR Le Havre-Rouen

- Marie-José Ourtilane, directrice des études du campus de Rouen et directrice de la recherche
- Tiphane Dragaut, directrice des études du campus du Havre et directrice de l'international
- Vanina Pinter, enseignante (campus du Havre)
- Sonia Da Rocha, enseignante (campus du Havre)
- Miguel-Angel Molina, enseignant (campus de Rouen)
- Jason Karaïndros, enseignant (campus de Rouen)

Ensa Limoges

- Magali de Luca, assistante de direction
- Clorinde Coranotto Philippon, enseignante
- Fabrice Cotinat, enseignant en son-vidéo

Ensba Lyon

- Nathalie Pierron, directrice des études et de la recherche
- Fatiha Bellakhdar, directrice adjointe ressources
- Bernhard Rüdiger, enseignant, coordinateur recherche
- Corinne Vallin, bibliothécaire
- Théoxane Billaut, étudiant
- Sarah Vithaya, étudiante

Les Beaux-arts de Marseille

- Philippe Campos, directeur général adjoint
- Anna Dezeuze, enseignante
- Sylvie Lafont, secrétaire générale
- Pierre-Laurent Cassière, enseignant

Campus Caraïbéen des arts, Fort-de-France, Martinique

- Manuella Charles-Edouard, responsable du bureau d'insertion sociale
- Michel Pétris, enseignant et coordonnateur design objet
- Stéphanie Hubert, coordinatrice design graphique
- Géraldine Constant, chargée des études et enseignante de culture générale
- Océane Edmond, étudiante
- Shaïda Madinska, étudiante

ESAL Metz-Épinal

- Gilles Balligand, administrateur
- Eve Demange, responsable des études et des ri

Pavillon Bosio – Esap Monaco

- Renaud Layrac, enseignant
- Sandrine Perrin, responsable des études et de la recherche
- Dominique Drillot, scénographe, enseignant
- Béatrice Augier, administratrice

MO.CO Montpellier contemporain Ecole supérieure des beaux-arts

- Caroline Muheim, artiste et enseignante intervenant sur le pôle image
- Corine Girieud, enseignante en histoire de l'art
- Patrick Perry, enseignant en histoire de l'art
- Marjolaine Calipel, responsable des études

Ensad Nancy

- Frédéric Wecker, enseignant théoricien
- Thomas Huot-Marchand, directeur de l'ANRT
- Loïc Horellou, directeur des études
- Marine Aussedat, secrétaire générale
- Caroline Barjon, responsable des relations internationales
- Dominique Laudin, directrice du développement, de la valorisation et de l'insertion professionnelle

Esba Nîmes

- Delphine Maurant, directrice des études
- Hervé Lenormand, dir. administratif, financier et technique
- Anna Kerekes, enseignante
- Mathieu Kléyébé Abonnenc, enseignant
- Mathis Rival, étudiant

Esad Orléans

- Juliette Beauchot, directrice des études
- Marion Quentin, resp. ri et communication
- Catherine Bazin, responsable partenariats et vie étudiante
- Patricia Pujol, secrétaire générale
- Caroline Zahnd, enseignante
- Claire Le Sage, enseignante
- Candice Darriet-Tallard, étudiante
- Claire Georget, étudiante
- Chloé Ramanankasina, étudiante

Ecole des Arts Décoratifs, Paris

- Julien Bohdanowicz, directeur des études
- Edith Buser, adjointe au directeur de la recherche
- Aurélie Zita, adjointe au directeur des études, chargée ri

ENSCI – Les Ateliers, Paris

- Alx Juif, étudiant

Beaux-arts de Paris

- Jean-Baptiste de Beauvais, directeur des études
- Delphine Hérisson, adjointe au directeur des études
- Laurence Petit, secrétaire générale
- Delphine Fournier, resp. projets transversaux et innovants

ÉSAD Pyrénées – Pau Tarbes

- Charles Gautier, enseignant, site de Pau
- Elsa Mazeau, enseignante, site de Tarbes
- Claire Weibel, étudiante
- Sebastian Cifuentes, étudiant

Esad Reims

- Clotilde Delestrade, administratrice
- Rozenn Canevet, enseignante
- Laurence Mauderli, enseignante
- Roxanne Anese, étudiante
- Paloma Jan, étudiante

Esa La Réunion

- Frédéric Mary, directeur des études
- Yohann Queland de Saint Pern, enseignant
- Nora Ottenwaelder, étudiante
- Nina Schrader, étudiante
- Kenza Cronier, étudiante
- Amandine Patin, étudiante

Esad Saint-Étienne

- Rodolphe Dogniaux, designer et enseignant
- Alix Diaz, responsable administrative et financière
- Caroline D'Auria, directrice des études
- Magali Coué, directrice des formations

HEAR – Strasbourg Mulhouse

- Christine Ritzenthaler, dir. des études d'arts plastiques
- Noemi Baeumler-Peyre, coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse
- Anne Immele, enseignante
- Jérôme Saint-Loubert-Bié, enseignant
- Audrey Borja, étudiante
- Anna Pichot, étudiante

Esad Toulon Provence Méditerranée

- Pascal Simonet, enseignant
- Peggy Le Goff, directeur adjoint
- Corinne Floch, responsable de la commande publique
- Sullivan Forestier, étudiant
- Arthur de Roda, étudiant

isdaT, Toulouse

- Estelle Desreux, responsable de la communication
- Alain Gonzalez, directeur administratif
- David Mozziconacci, directeur des études art et design
- Clémence Fraysse, responsable du développement

Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains

- Éric Prigent, coordinateur pédagogique de la 2e année

Esad Valenciennes

- Jean-Baptiste Talma, adjoint technique atelier volume
- Delphine Duong, chargée de la communication et des ateliers amateurs
- Baptiste Boumard, bibliothécaire
- Florian Bulou-Fezard, responsable des études et ri
- Lucile Bataille, enseignante
- Ludovic Duhem, enseignant
- Elizabeth Hale, enseignante
- Christophe Leclercq, enseignant
- Martial Marquet, enseignant
- Chloé Terré, étudiante
- Erin Naudi, étudiante
- Hugo Huart, étudiant

Membres associés externes

Font partie du réseau des personnes physiques ou morales relevant de notre communauté de l'enseignement artistique, mais aussi de structures amies qui travaillent en lien étroit avec les écoles supérieures d'art et de design ou au bénéfice de leurs diplômé-e-s.

La communauté

- BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
- La Fédération des récupérathèques
- L'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique (ANESAD)
- L'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
- L'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA)
- L'Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (ANEAT)

Les amis

- L'atelier des artistes en exil
- La Cité internationale des arts
- La Fondation Culture & Diversité
- La Casa de Velázquez
- Estelle Francès, directrice de la Fondation Francès, présidente de l'association Les amis – Club Unesco et présidente de l'association Française pour l'œuvre en société



© Le rayon vert,
séminaire
d'automne,
Valenciennes

action 1
l'animation de la communauté

action 2
une mobilisation pour la valorisation du réseau

action 3
la consolidation de réseaux européens et internationaux

ACTION 1

L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

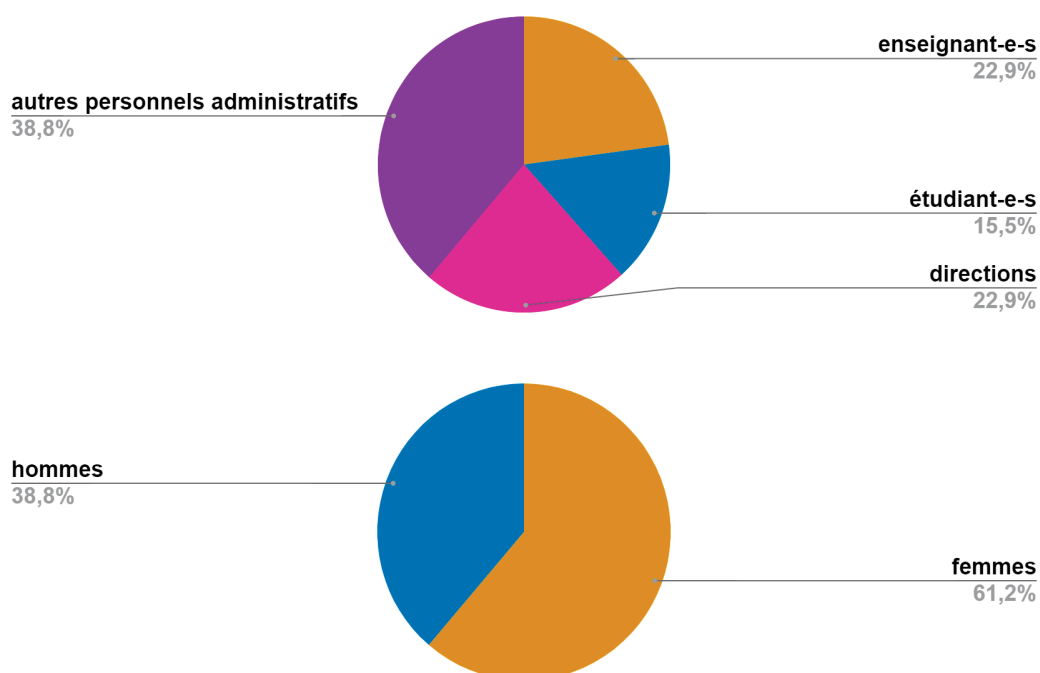
Tout au long de l'année, et à l'occasion de rendez-vous réguliers (assemblées générales, séminaires annuels, agoras, commissions thématiques mais aussi réunions sectorielles par métiers ou fonctions dans les écoles), l'ANdEA a mobilisé les équipes et les étudiant-e-s pour contribuer à leur mise en réseau, et accompagner le développement des établissements. Listes de discussions et forums en ligne ont permis, au-delà de ces nombreuses rencontres, à ce que les actrices et acteurs des écoles d'art échangent au quotidien.

L'objectif principal de l'ANdEA est de concourir au bon développement de l'enseignement supérieur de la création et de l'émergence artistique, à travers une communauté vivante, informée, réactive, et qui soit force de propositions. L'animation du réseau s'appuie sur une communication interne autour du projet commun, des missions et du fonctionnement des écoles supérieures d'art, à partir d'ateliers de travail et d'outils de mutualisation, d'entraide et de réflexion qui permettent de consolider la démarche collaborative.

A. Animation de la communauté et de la réflexion collective

La communauté, vivante par la transversalité et l'horizontalité de l'association

- ★ Mise en réseau des écoles via une représentation au sein de l'assemblée générale de toute la communauté) : **56 directrices et directeurs, 87 autres personnels administratifs, 56 enseignant-e-s, 38 étudiant-e-s.**
- ★ Assemblée générale bi-annuelle : le 4 avril 2022 à l'Ecole des Arts Décoratifs et le 9 novembre 2022 à Valenciennes.
- ★ Réunion du conseil d'administration mensuelle : l'association fonctionne depuis toujours sur ce socle solide de rendez-vous fréquents des administrateurs, véritables acteurs des projets aux côtés des deux salariées.
- ★ Commissions thématiques **Etudes, Recherche, Transitions, International** : les commissions sont des lieux de travail de l'association qui rapportent au conseil d'administration et qui mettent en œuvre les différents chantiers et projets qu'elles portent, si besoin dans le cadre de groupes de travail sur des objets précis. Ce sont les lieux du brainstorming, du débat et des remontées de terrain. Personnels et étudiant-e-s y sont conviés. Pour encourager une participation large et diverse, l'ANdEA prend en charge les frais de déplacement des étudiant-e-s et organise aussi la majorité des séances en visioconférence. **Tous les travaux et les activités de l'association sont issues des commissions, commissions auxquelles peuvent participer toute personne de la communauté, au-delà des seuls membres de l'association.**
- ★ Ateliers *ad hoc*, agoras et cellules de crise (accueil de réfugié-e-s, crise énergétique et budgétaire...).



- ★ Listes de discussion “métiers” et réunions sectorielles par corps ou fonctions : **président-e-s, enseignant-e-s, directrices et directeurs, administratrices et administrateurs, études, recherche, international, étudiant-e-s membres, assistant-e-s et technicien-ne-s, communication, responsables informatiques, formation continue, référent-e-s Parcoursup, relations aux entreprises, égalité.**
- ★ Collecte et partage de ressources et de données sur les établissements (indicateurs, pratiques, modèles de documents...), échange d'expériences, mutualisation et solidarité entre établissements, montée en compétence des personnes, notamment les nouveaux entrants dans les équipes. Les réseaux métiers sont essentiels : ils constituent le socle concret et quotidien de notre association, qui ensuite peuvent alimenter les commissions plus transversales, les débats horizontaux et des projets collectifs.
- ★ Réalisation de notes techniques, de préconisations, d'enquêtes, de documents cadre, notamment en 2022 :
 - État des lieux des **résidences** en collaboration avec le réseau Arts en résidence : élaboration du questionnaire et réception des données > rendu en 2023.
 - État des lieux sur les **missions effectives** des assistant-e-s, technicien-ne-s et enseignant-e-s : élaboration des questionnaires et réception des données > rendu en 2023.
 - État des lieux sur la structuration des unités de **recherche** et des 3es cycles et point d'étape sur le devenir des diplômés de 3e cycle : élaboration des questionnaires > rendu en 2023.
 - État des **coopérations** avec l'Allemagne, le Costa Rica, le Royaume-Uni : élaboration des questionnaires, réception et traitement des données et rédaction et partage du rapport
 - Note sur la pertinence d'étendre les périodes de stages et de décaler les remises des diplômes

La communauté étudiante, cœur et finalité de l'association



Lisa Collin et Alx Juif, représentant-e-s étudiant-e-s au conseil d'administration de l'ANdEA, ont poursuivi la mise en réseau de la communauté étudiante, à travers une “Tournée des écoles” qu'avaient entamée les précédent-e-s représentant-e-s. L'ANdEA a accompagné cette initiative visant à ce que les étudiant-e-s au niveau national puissent se connaître et échanger.

Écoles visitées en 2022 :

Esam Caen-Cherbourg site de Caen ;
Esa des Pyrénées ;
Esaa Avignon ;
Eesab site de Rennes ;
Esad Valenciennes et Esà site de Tourcoing.

Préoccupations principales recensées :

- la précarité étudiante et la question de la non-exonération des boursier-e-s dans les écoles territoriales
- la nécessité pour les établissements de mieux s'équiper pour prendre en charge la question des discriminations et violences
- l'envie de projets voire de programmes inter-écoles et le besoin de faciliter les déplacements qui y seraient liés (transports et emplois du temps à l'échelle de l'année)
- l'importance des initiatives de types récupérathèques ou banques de matériaux car étant donné le prix des matériaux, les productions des étudiant-e-s sont fonction des moyens de chacun-e
- penser la place de la professionnalisation dans l'activité pédagogique et dans le projet d'école (de paire avec les revendications liées dans le milieu professionnel au statut d'artiste notamment)
- demande de formation et plus d'information sur le fonctionnement des établissements, des instances, du rôle de chacun-e, et sur la place accordée à ce fonctionnement dans les parcours d'études
- les problèmes trop récurrents de locaux vétustes, de budget
- la proposition d'un 3^e siège étudiant au sein du CA de l'ANdEA

Au-delà de ces réunions sectorielles étudiantes, la participation des étudiant-e-s est encouragée et essentielle dans les commissions et groupes de travail de l'association, sur l'ensemble des sujets, en particulier sur les problématiques telles que la vie étudiante, l'égalité des droits, l'accessibilité des études, la professionnalisation, l'accueil des étudiant-e-s et artistes réfugié-e-s, etc. L'ANdEA prend en charge les frais de déplacement d'un-e étudiant-e par école pour prendre part aux rendez-vous qui sont en présentiel.



© Le rayon vert, séminaire d'automne, Valenciennes et Tourcoing



Chaque année l'ANdÉA réunit la communauté des écoles dans le cadre de deux séminaires, occasion de mise en commun, d'échanges et de prospective. Ateliers, plénières et réunions sectorielles permettent d'échanger autour des grands dossiers et de l'actualité du secteur, mais aussi de se concerter et de collaborer autour de projets communs.

★ Séminaire de printemps organisé à l'Ecole des Arts Décoratifs le 4 avril 2022

Assemblée générale le matin et ateliers de travail l'après-midi :

Commission Transitions Conduire le changement

Dans le prolongement des deux séminaires TRANSITIONS, RÉALITÉS et du texte manifeste, *Engagements/protocole des écoles d'art en transition*, cet atelier a poursuivi la mise en commun des initiatives inspirantes et questionné essentiellement les formes et les méthodologies possibles de la conduite du changement. L'objectif a été d'échanger sur la manière dont des établissements publics, avec leurs règles administratives et de gouvernance, peuvent concrètement agir dans la conduite du changement : processus de décision et latitudes dans les organisations, temps à dégager et décroissance, adhésion des communautés aux démarches, légitimité des personnes qui agissent, effectivité concrète.

Invitée : Laurence Perillat – Les Augures

> L'atelier a donné lieu à l'élaboration d'un questionnaire sur les protocoles égalité pour en faire un point d'étape.

Commission Etudes

Penser la pédagogie en prise avec l'état du monde et la diversité des étudiant-e-s

Comment penser les connaissances, les méthodes et les formes pédagogiques pour préparer la scène artistique de demain ? Il s'est agi d'interroger ce que l'état du monde fait à nos pédagogies - l'actualité du monde et les nouveaux enjeux sociétaux. La diversité sociologique, culturelle, géographique des étudiant-e-s apporte des "bouts de monde" dans les écoles. À partir de là, que peut-on, que doit-on transmettre, et de quelles manières ?

> Cet atelier n'a pas de but opérationnel à court terme mais poursuit la réflexion continue de la communauté sur les évolutions de la pédagogie.

Commission Recherche

Faire le bilan des 3es cycles portés par les écoles supérieures d'art et design

Les DSRA (diplôme supérieur de recherche en art) et DSRD (diplôme supérieur de recherche en design) existent depuis plus d'une dizaine d'années et les écoles qui les portent proposent aujourd'hui d'en faire collectivement le bilan. Ces diplômes d'établissement ont presque tous été soutenus par le ministère de la Culture mais, malgré cela, ils n'ont toujours pas obtenu la validation institutionnelle leur permettant une inscription dans la durée. Quelle suite faut-il donc envisager pour en garder la vivifiante singularité ? Comment soutenir une diversité des pratiques, en conservant ces diplômes aux côtés des doctorats de création délivrés par certaines écoles en partenariat avec des universités ? Faut-il dorénavant les porter à un niveau européen où ils sont communément considérés comme des PhD ? Peuvent-ils participer à l'élaboration d'un réseau international où l'activité de recherche s'ancre dans la pratique et la création ?

> L'atelier a été suivi de deux autres commissions recherche dans l'année et à l'élaboration d'un questionnaire à destination des étudiant-e-s de 3e cycle, actuel-le-s et passé-e-s.

Commission Etudes

Penser et renforcer la diversité dans nos écoles

Pourquoi les étudiant-e-s de nos écoles et même les candidat-e-s aux examens d'entrée (et aussi les enseignant-e-s et équipes administratives...) ne sont pas représentatives et représentatifs de la composition de la société française en termes de diversités de tous types ? Cette question, qui a des causes profondes dépassant nos seules écoles, est essentielle pour réfléchir à l'évolution de nos procédures de recrutement, de nos critères de sélection, de la manière dont nous communiquons. Le monde de l'art n'est-il pas déjà suffisamment auto-normé ? Faut-il que ses jugements d'appréciation s'appliquent dès l'entrée à l'école et que nous recrutons des étudiant-e-s qui s'y conforment déjà ? On ne sait pas ce que seront l'art et le design demain. Comment l'école d'art peut-elle accueillir toutes les forces vives aimant tout simplement créer, sans préjuger de tel bagage culturel ? Quelle scène artistique voulons-nous produire ? une scène de l'art et du design qui serait à l'image de notre société ? Pourquoi et comment ?

> L'atelier a été suivi d'un groupe de travail qui a élaboré un certain nombre d'engagements pour que les écoles harmonisent leur langage et explicitent leurs attentes et leurs critères de recrutement.

Commission Etudes

Se former tout au long de la vie sur un campus national

La formation tout au long de la vie se présente de plus en plus comme une nécessité pour les écoles d'art afin de leur permettre de se hisser à la hauteur des défis qui s'annoncent et des transitions qui s'imposent — climatiques, technologiques, professionnelles. A ce titre, elle peut également constituer un formidable outil de développement des projets d'écoles. Quelles opportunités sont à saisir pour répondre aux besoins d'une société de la mobilité des parcours professionnels ? Qu'en est-il du nouveau paysage de la formation professionnelle (nouvelles réglementations, certifications, VAE, apprentissage pour nos formations) mais aussi de l'offre de formations existante pour les personnels des écoles ? Comment le réseau national peut-il se structurer pour que les écoles d'art puissent raisonnablement proposer une offre de qualité ? Comment le ministère de tutelle peut-il venir en appui d'un tel campus national (défense de nos certifications et métiers, digitalisation, pilotage d'un consortium...) ?

> L'atelier a permis d'apporter un éclairage sur ces questions et a été suivi d'ateliers de réflexion sur les perspectives de l'alternance pour nos formations.

Commission International

Ouvrir nos écoles au monde par des programmes de résidence

Comment travailler avec des artistes et designers européen-ne-s et du monde en résidence dans nos écoles ? Comment cela peut-il enrichir la pédagogie et apporter une véritable ouverture au monde ? L'atelier a discuté de ces questions et proposé également d'échanger sur les projets collectifs en cours et sur les résidences pilotées par les écoles à destination des jeunes diplômé-e-s, interrogeant les étudiant-e-s sur leurs attentes : professionnalisation, incubateurs d'activités, pépinières, mobilités internationales à développer pour les jeunes diplômé-e-s...

> L'atelier a dressé une première cartographie témoignant du dynamisme et de la pluralité des programmes et a débouché sur la mise au travail des projets collectifs label *EuroFabrique* et label YP-RAP (mobilité internationale pour les jeunes diplômé-e-s) et la volonté d'activation du partenariat avec la Cité internationale des arts..

★ Le rayon vert, séminaire d'automne organisé à Valenciennes et Tourcoing les 8-10 novembre 2022

Séminaire accueilli par POLARIS | Réseau magnétique des écoles d'art publiques des Hauts-de-France à l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes, l'École supérieure d'art | Dunkerque-Tourcoing, site de Tourcoing et au Fresnoy - Studio national des arts contemporains.



Assemblée générale, moments conviviaux et visite d'expositions.

Réunions sectorielles :

- Administrateurs-trices et directeurs-trices
- Assistant-e-s, enseignant-e-s, technicien-ne-s
- Bibliothèques
- Communication
- Études et scolarité
- Étudiant-e-s
- Formation continue et apprentissage
- Président-e-s
- Relations internationales

© Le rayon vert, séminaire d'automne, Valenciennes

Ateliers de travail :

Soutenabilité économique des écoles en temps de crise

L'importance croissante de l'image dans notre société rend d'autant plus essentiel le défi majeur que constitue l'enseignement de la création. Lieux de la recherche et de l'émergence et premier bassin d'emploi des artistes, les écoles d'art et de design méritent un investissement du ministère des artistes tout autant que les artistes méritent de vivre de leur travail. Cet enjeu tant de filière que de société est mis à mal aujourd'hui par la position spectrale de nos établissements : qui s'en sent responsable ? Déjà fort contraintes par les nouvelles charges et missions qui leur incombent sans que leurs ressources augmentent, les écoles d'art vont subir, comme le reste de la société, l'impact de la crise en 2023. Comment des ambitions pour la recherche et la professionnalisation ainsi que le devoir de transition peuvent-ils s'énoncer ? Comment rendre nos établissements sobres et plus accessibles s'ils sont déjà submergés et sous-financés dans leurs missions de base ?

> L'atelier a fait suite à la publication par l'ANdEA d'une lettre ouverte aux candidat-e-s à l'élection présidentielle et a donné lieu tout au long de l'année à des réunions de crise, situation accentuée ensuite par l'inflation et la crise énergétique.

Commission Etudes

Des plateformes pour une meilleure insertion

Les besoins de nos écoles en outils numériques responsables sont multiples. Certains relèvent d'outils de gestion communs (logiciels de scolarité, dématérialisation des mobilités internationales), d'autres sont en relation étroite avec l'enseignement et la recherche, pour la publication comme pour la promotion de nos formations. Le ministère de la Culture cherche à concevoir une réponse globale à ces besoins. Certaines écoles, par exemple l'ENSP d'Arles, réfléchissent à la création de plateformes rendant visibles toutes les compétences de leurs diplômé-e-s. Associant étroitement BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau qui porte déjà depuis longtemps une action mutualisée et nationale de ressources et le projet d'archiver et de diffuser les mémoires de DNSEP, l'atelier a discuté de ce qui serait pertinent et utile pour les jeunes professionnel-le-s issu-e-s de nos écoles.

Commission Etudes

Des écoles inclusives : les examens d'entrée à l'heure de Parcoursup

Depuis 2020, les écoles ont pu échanger sur l'évolution des examens d'entrée, les nouvelles expérimentations faites à l'occasion de la crise sanitaire et l'entrée progressive dans Parcoursup. Dans une logique de "transition", au bénéfice des candidat-e-s, pour aller vers plus d'accessibilité et de diversité, mais aussi pour faire face au mieux aux contraintes de Parcoursup, il a été proposé de tendre à des pratiques harmonisées sur un certain nombre de points.

> L'atelier a affiné ces propositions, à l'aune des évolutions apportées par les écoles aux concours d'entrée et il a été décidé de travailler à une rubrique dédiée aux conseils aux candidat-e-s sur le site Internet de l'ANdEA.

Commission Etudes

La professionnalisation en question

Si la formation en tant que telle est professionnalisante au sens où la création est une compétence et où les savoir-faire transmis permettent de construire des parcours professionnels variés, le monde change, et ces parcours avec lui. Il est donc naturel de réinterroger régulièrement la manière dont nous devons préparer les étudiant-e-s à évaluer la valeur de leur travail et à la réalité économique de leurs activités futures. Devons-nous former de bons artistes et designers pour le milieu tel qu'il est aujourd'hui ou plutôt accompagner les initiatives des étudiant-e-s ici et maintenant sans préjuger de leur conformité aux attendus des milieux, institutionnels ou économiques ? Professionnaliser, c'est décrire le milieu tel qu'il est et favoriser la réussite des diplômé-e-s, sans pour autant neutraliser la création à l'œuvre... Cette préoccupation pour le futur est récurrente et prégnante - cela doit donc être pour nous une question prioritaire.

> L'atelier s'est appuyé sur une première recension des actions mise en œuvre par les écoles et les avis des établissements sur les besoins et les dispositifs pertinents à développer davantage.

Commission Etudes

Ouvrir l'accès aux diplômes par la voie de l'apprentissage

Améliorer l'accessibilité aux études, favoriser la réussite des diplômé-e-s et développer la diversité des étudiant-e-s sont des priorités. L'apprentissage est une voie inédite pour y contribuer. Si certaines écoles souhaitent développer l'apprentissage, elles ont besoin pour cela d'un cadre national partant d'une réflexion collective sur les spécificités de nos pédagogies et des métiers de la création. Le format de l'alternance demande une adaptation des parcours, une organisation particulière des cursus, un suivi dédié, des compétences nouvelles et une acculturation des milieux professionnels et des écoles.

> L'atelier a permis de débattre ensemble de la pertinence de l'apprentissage dans nos écoles, aux côtés de Pierre-Marie Quéré, coprésident de l'Anescas et porteur d'un projet collectif pour l'ensemble de l'Enseignement supérieur Culture en vue de déposer une demande de financement dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt Compétence et métiers d'avenir de l'ANR.

Commission Recherche

Les écoles d'art ont créé depuis le début des années 2000 différents formats de recherche dont un bon nombre a fini par trouver une forme stable au sein des écoles d'art et de ses métiers, des 3es cycles non réductibles à des doctorats de création. Dans le cadre des évolutions récentes en Europe et plus généralement dans le monde académique international, il semble nécessaire de revenir sur ces formats qui s'adressent aux artistes et aux auteurs et qui sont donc portés par des artistes et des auteurs. Chaînon moteur et central dans le monde de l'art et dans les dynamiques de l'émergence artistique, ces 3es cycles sont dans le prolongement du cursus. Initier une alliance européenne qui produirait un "label" pour ces 3es cycles permettrait-il de renforcer ce modèle ? Les participant-e-s étaient invité-e-s à venir avec des idées de partenaires potentiels, des écoles européennes ou d'ailleurs dans le monde qui proposent des 3es cycles non académiques portés par des artistes et avec lesquelles nous pourrions nous associer.

> L'atelier a permis de faire un point d'étape sur la place du 3e cycle dans les écoles d'art et à poser clairement les enjeux du 3e cycle pour nos cursus. Il a donné lieu au lancement du questionnaire auprès des étudiant-e-s actuel-le-s et passé-e-s de 3e cycle pour objectiver l'appréciation de ces formations par les concerné-e-s et leurs parcours professionnels.

Commission International

Repenser les stratégies internationales, depuis l'école d'art et au-delà d'elle



L'atelier a approfondi des pistes esquissées sur la mobilité comme réponse à la professionnalisation des étudiant-e-s. Un déplacement à l'international en cours de cursus ou après le diplôme est une opportunité d'exploration, d'augmentation de sa sensibilité, de questionnement sur sa pratique et d'ouverture à de nouveaux réseaux. Mais par quels lieux passent le fait de "se professionnaliser" aujourd'hui ? Quel(s) monde(s) et quelle(s) géographie(s) les diplômé-e-s doivent-ils et elles rencontrer pour apprendre à se tenir demain dans le futur surchauffé ? Quels types de lieux apparaissent aujourd'hui complémentaires des écoles d'art et design ?

> L'atelier a questionné nos stratégies internationales de proximité et a permis de réfléchir à des dispositifs collectifs au sein du réseau : élaboration des labels EuroFabrique et YP-RAP (mobilité internationale pour les jeunes diplômé-e-s).

Commission International

Accueillir des artistes en exil dans les écoles d'art : et après ?

Plus de la moitié des écoles supérieures d'art et design françaises ont aujourd'hui mis en place des dispositifs d'accueil pour artistes en exil, déplacé-e-s ou obligé-e-s de fuir leur pays d'origine. Le cofinancement par le Collège de France aide à cela avec PAUSE, et l'expertise de l'atelier des artistes en exil, membre associé de l'ANdEA, permet que cela fonctionne - et nous pouvons toutes et tous nous en réjouir ! Mais après ? Comment ces gestes d'accueil peuvent-ils s'inscrire dans la durée ? Faut-il développer des diplômes en VAE dédiés ? Comment mieux accompagner l'insertion dans les réseaux culturels français ? Comment les écoles peuvent-elles se positionner alors que ces artistes emmènent avec eux de complexes questions politiques ?

> Partant des pratiques de terrain, l'atelier a poursuivi les échanges d'expériences qui ont lieu tout au long de l'année dans le cadre des "midis Hospitalité" et a envisagé la structuration d'une méthodologie commune autour du projet PUZLP financé par Erasmus.

Commission Transitions

Écoles en transition : où est le matériau ?

L'enseignement de la création est par nature dispendieux, expérimental, libre et utilisant tout type de matière, de matériaux, d'énergies, d'espaces, de temps. Comment dorénavant l'artiste et le designer doivent-ils travailler dans un contexte de raréfaction des ressources et de responsabilité collective devant une empreinte carbone à diminuer ? Comment participer d'une économie locale, circulaire et décroissante des matériaux, au niveau des territoires ? L'industrie française hors construction produit plus de 63 millions de tonnes de déchets par an et rejette plus d'un tiers de la matière première qu'elle utilise. Si les écoles d'art ont déjà des processus à l'œuvre dans la gestion de leurs déchets et matériaux, via notamment des récupérathèques et des circuits courts, d'autres dispositifs sont à inventer, avec ces chutes notamment.

> L'atelier a permis d'échanger sur le projet de chutothèque de l'Esad TALM et d'envisager une future transmission d'un kit à l'ensemble des écoles. Ce dispositif a permis également de mettre en lumière les différences avec d'autres initiatives (récupérathèques, ressourceries...).

Commission Transitions

Écoles en transition : les protocoles égalité et violence dans les écoles

A partir de données recueillies via un questionnaire, les participant-e-s ont échangé sur les procédures mises en place dans les écoles et les ajustements éventuels réalisés ces dernières années : chartes, règlements, circuits de signalement, cellules d'écoute, questionnaires anonymes, protocoles d'action, formations et actions de sensibilisation... Il s'est agi de relever les difficultés rencontrées et de partager les bonnes idées pour que les écoles puissent continuer de préciser leur action tant pour prévenir les actes discriminants ou violents que pour les traiter dans le respect des droits des témoins, des victimes et des personnes mises en cause.

> L'atelier a donné lieu à la nécessité de relancer le questionnaire pour obtenir plus de réponses de la part des établissements. Le rapport sera diffusé en 2023 et d'autres ateliers seront organisés pour échanger sur ce point d'étape.

B. Travaux sur la pédagogie et l'accès aux écoles

Premières réflexion sur l'alternance

L'ANdEA s'est associée à l'Anescas, à l'Anesad et aux écoles d'architecture pour demander un financement auprès du ministère de la Culture sur le développement de l'apprentissage dans les écoles Culture. Porté par le Centre national des arts du cirque (direction Pierre-Marie Quéré, également coprésident de l'Anescas), l'objectif en 2022 et 2023, en accord avec le ministère, est de **préparer une candidature collective à l'appel à manifestations d'intérêt Compétence et métiers d'avenir de l'ANR**. Le Ministère a accordé cette subvention d'amorçage pour que la demande de financements ANR soit déposée en juillet 2023.

Associant les réseaux nationaux des écoles supérieures Culture, ce projet de consortium a pour but, à terme, s'il est financé, de construire un dispositif d'outillage technique et d'expertise au service des écoles qui souhaiteront s'engager dans l'alternance, mais la première étape est d'abord de questionner la pertinence de ce format pour nos écoles. L'objectif est d'envisager l'alternance pour améliorer l'accessibilité, favoriser la réussite, la professionnalisation et l'insertion des diplômé-e-s et développer la diversité des étudiant-e-s. Plusieurs constats, remarques et questions ont d'ores et déjà été listés.

L'apprentissage peut être une voie pertinente pour nourrir les liens entre connaissances et métiers, et entre les diplômé-e-s et les entreprises, tout en permettant aux étudiant-e-s de financer leurs études. Aussi, l'approche par compétences sur laquelle repose l'alternance peut contribuer à mieux structurer les maquettes pédagogiques. Toutefois, les métiers des arts visuels et du design ne sont pas "en tension" donc ne sauront être prioritaires. A nous d'argumenter pour voir éventuellement dans l'alternance un vecteur d'évolution des métiers et un effet transformant pour la société, l'invention de métiers, de nouveaux contextes d'apprentissage et d'employabilité. L'intérêt de cette réflexion est de conduire une problématique de filière, qui ne doit pas d'abord être technique mais bien questionner la pertinence du format de l'alternance pour nos cursus : les enjeux et l'intérêt pour les formations et pour les diplômé-e-s. Il s'agira, en 2023, de prolonger la réflexion en **associant la communauté pédagogique pour évaluer la pertinence de l'alternance pour nos cursus**.

Accompagnement de l'entrée complète dans Parcoursup

En 2022, l'ANdEA a accompagné les écoles dans leur entrée complète sur Parcoursup en centralisant les ressources méthodologiques, en élaborant une FAQ spécifique, en organisant des réunions de partage d'informations et en faisant l'interface avec le MESR. Des sessions de formations ont été co-organisées avec le MESR. Les écoles déjà présentes sur la plate-forme ont pu aider les autres et anticiper le raccourcissement de leur calendrier et les étapes techniques du dispositif.

Nous avons alerté sur le fait que, malgré ces travaux préparatoires, la manière dont les formations allaient apparaître et constituer des vœux ou sous-vœux a été cadrée à la dernière minute, dans l'urgence, sans prendre en compte les recommandations, ce qui a apporté beaucoup de confusion (labels du moteur de recherche, système du vœu multiple, spécificités des multi-sites et des écoles qui organisent plusieurs concours, incompatibilité technique de Payfip système des collectivités territoriales pour le paiement en ligne, dépôt des pièces lourdes...).

La DG2TDC a convenu d'un point avant l'été 2023 sur ces différentes questions - notamment le moteur de recherche et l'affichage des écoles publiques par rapport aux écoles privées.

Depuis 2020, les écoles ont pu échanger dans le cadre des ateliers de l'ANdEA sur les évolutions des examens d'entrée et les nouvelles expérimentations faites à l'occasion de la crise sanitaire et de l'entrée progressive dans Parcoursup mais aussi depuis la modification de l'arrêté cadrant les concours. Pour concrétiser certaines propositions qui avaient pu être faites dans une logique de "transition", **au bénéfice des candidat-e-s**, un groupe de travail a proposé à l'ensemble des écoles un protocole de travail pour tendre à des pratiques harmonisées sur un certain nombre de points. Des ateliers seront organisés en 2023 pour poursuivre les échanges sur ces questions.



Propositions d'engagements collectifs :

- ★ Limiter les superpositions de dates en utilisant le calendrier collaboratif mis en place par l'ANdEA et en s'efforçant de proposer aux candidat-e-s plusieurs créneaux et de faire en sorte que les dates d'entretien soient choisies dès le départ par les candidat-e-s. Un effort est particulièrement demandé aux écoles très attractives.
- ★ Respecter la charte Parcoursup : ne pas donner les résultats avant les dates et respecter le calendrier de Parcoursup, ne pas demander d'arrhes, ne pas procéder avec une seconde voie parallèle à Parcoursup sauf si cela concerne des populations de candidat-e-s bien distinctes et que cela soit sans ambiguïté pour eux (candidat-e-s sans le Bac, étranger-e-s, en reprise d'études par exemple).
- ★ Utiliser un langage clair et explicite pour présenter sa formation (pédagogie, cours, objectifs, débouchés, spécialités de l'école), les attendus, les critères de sélection, le déroulé des épreuves et de l'entretien, sur les fiches Parcoursup, les sites des écoles et sur les convocations.
- ★ Mettre en commun dans un dossier partagé les FAQ et guides des candidats, les consignes données aux jurys et les règlements des concours pour tendre à un vocabulaire harmonisé et simple au sein du réseau.
- ★ S'engager à demander un dossier artistique de même ordre (attendus, poids, nombre de pages) non pas pour aller vers un formatage mais pour que les candidat-e-s comprennent bien qu'un dossier artistique est un dossier artistique et que les écoles ont les mêmes attentes à ce propos.
- ★ Supprimer la limite d'âge pour concourir et le nombre d'essais maximum, sauf si c'est prévu à votre arrêté, car la limite d'âge est par défaut proscrite sauf si c'est justifié par un déroulement de carrière (danseur...).
- ★ Communiquer explicitement sur la procédure dérogatoire sans le Bac et conformer sa procédure au nouvel arrêté.
- ★ Ne pas tenir compte du dossier scolaire, des résultats du Bac, de la fiche Avenir, des spécialités du Bac et l'indiquer explicitement (à l'exception des notes LV1 éventuellement et le cas échéant à l'exception des écoles qui souhaitent faire de la discrimination positive pour les Bac technologiques et professionnels ou pour les néo-bachelier-e-s).
- ★ Anonymiser certaines données sur les candidat-e-s pour les jurys, tout en prévoyant des moyens de discriminer certains facteurs (sur le parcours, prépa ou non...) car on ne juge pas de la même façon un-e néo-bachelier-e et quelqu'un qui a fait une prépa ou d'autres études.
- ★ Encourager les jurys à être bienveillants et ouverts à toutes les cultures (urbaines, manga, BD...), à ne pas éliminer par réflexe une typologie de pratiques car ces candidat-e-s ont un goût et une pratique donc un potentiel. Faire en sorte que cette question soit explicitement discutée au sein de l'équipe enseignante. Imaginer le cas échéant des épreuves d'admissibilité qui laissent toutes leurs chances aux néo-bachelier-e-s et à tous types de cultures.
- ★ Donner sur la plateforme un nombre de places disponibles correspondant aux besoins réels : même si l'école choisit de mettre en place une 2nde voie parallèle à Parcoursup pour une population clairement distincte, la capacité d'accueil figurant sur Parcoursup doit représenter l'essentiel de la jauge - la voie parallèle ne pourrait représenter plus de 20% de la capacité d'accueil = elle doit être cantonnée aux étudiant-e-s atypiques. Ceci est nécessaire car la plupart des candidat-e-s désormais vont naturellement passer par Parcoursup.
- ★ Accueillir les candidat-e-s avec bienveillance et qualité : durée convenable pour l'entretien, délai d'information correct, convocation précise dans une tranche horaire limitée, soin dans les lettres de refus y compris au stade de l'admissibilité, trouver les mots pour réorienter lors de l'entretien...
- ★ Essayer d'être inventif et proactif pour proposer des aménagements aux candidat-e-s en situation de handicap.
- ★ Mettre en place des grilles et critères suffisamment étoffés et précis pour que les jurys puissent étaler les notes, avec un grain fin, sans exaequo.
- ★ Réfléchir à une composition des jurys diversifiée (profils des enseignant-e-s) et mettre en place une phase d'harmonisation des jurys pour l'établissement du classement global.

C. Travaux sur la transformation des établissements

Faire évoluer les statuts des EPCC

A l'occasion des 20 ans de la loi créant les EPCC, l'ANdEA a mobilisé un groupe de travail pour faire un point d'étape et déterminer si nous avons des propositions pour faire évoluer la loi concernant nos établissements.



Le groupe de travail a parcouru l'ensemble des propositions qui avaient pu être émises dans le cadre de précédentes réunions pour en débattre et identifier celles qui relèvent de la loi et qui sont toujours pertinentes. Les difficultés ayant trait aux cas où la loi est difficilement appliquée ou aux cas où les statuts des établissements pourraient être améliorés ont été abordées dans un second temps : les échanges de bonnes pratiques et le dialogue avec l'Etat et les collectivités territoriales sont à cet endroit essentiels.

S'agissant de la loi, le groupe de travail a identifié trois propositions, qui ont été communiquées à Sylvie Robert, sénatrice qui suit le sujet des EPCC depuis leur création, pour information :

- ★ **Coreponsabilité des personnes publiques**
Rendre explicites dans les statuts la notion légale de co-responsabilité et de solidarité des membres de l'EPCC quant à la soutenabilité financière de l'établissement et leur responsabilité collective pour faire évoluer les contributions en fonction de l'évolution des missions et des charges de l'établissement, et ce eu égard à l'accréditation.
- ★ **Dialogue de gestion**
Rendre obligatoires des instances de dialogue de gestion, à savoir une commission d'évaluation des charges, sur le modèle de ce qui existe pour les intercommunalités. Cette commission fixerait, à un moment t, un état des dépenses et recettes (directes et indirectes) pour le bon fonctionnement de l'EPCC, en lien avec l'accréditation et donc avec une visée pluriannuelle.
Rendre obligatoire que cette instance soit nommée et décrite précisément dans les statuts de l'EPCC et formalisée en termes de règlement intérieur. Cette description devrait comprendre la description des missions, la composition, la régularité et la période de réunion (par exemple novembre) et les conditions et motifs de la clause de revoyure.
Les membres de l'instance du dialogue de gestion seraient les membres financeurs de l'EPCC, à savoir les personnes publiques contributrices, qui se réuniraient ainsi dans cet unique but, dans le cadre d'une instance spéciale dédiée : l'intérêt est d'aller plus en finesse que lors du DOB, de bien faire comprendre les recettes et les dépenses, et de réévaluer les contributions en fonction de l'évolution des charges et des missions = donner aux personnes publiques une co-responsabilité concrète dans la loi.
- ★ **Assistance du comptable public**
Rendre obligatoire la présence et l'assistance du comptable public lors des conseils d'administration et de l'instance de dialogue de gestion.

Entreprendre un état des lieux sur les missions des assistant-e-s, enseignant-e-s et technicien-ne-s

En 2021, dans le cadre du séminaire de printemps *TRANSITIONS, RÉALITÉS*, un atelier avait été organisé sur les rapports de travail, sur les missions des assistant-e-s, enseignant-e-s et technicien-ne-s et les évolutions récentes des organisations et de la pédagogie. Un groupe de travail s'est réuni depuis pour mettre en œuvre une étude. L'objectif est d'établir un état des lieux des fonctions de chacun-e à un moment charnière, **dix ans après l'entrée dans le LMD, dans un contexte de changements certains pour la pédagogie et les cursus, et à un moment où les écoles veulent aussi être attentives au bien commun et au travail de chacun-e**. Il ne s'agit pas de traiter des statuts des agents ni des concours, mais des **missions effectives des agents**, qu'ils soient titulaires ou contractuels, dans des écoles nationales ou territoriales. Concrètement, cet état des lieux, qui sera partagé avec la communauté, donnera lieu à des rencontres pour échanger sur les résultats, et vise à produire une liste de pratiques collectivement considérées comme « bonnes ». En effet, les écoles d'art ont des pratiques plus ou moins héritées, plus ou moins favorables et vertueuses, et les réinterroger collectivement permettra d'identifier ce qui fonctionne bien, de le renforcer et de le mettre en commun. Les questionnaires ont été élaborés et diffusés en 2022, en collaboration avec Frédérique Joly, sociologue. Les résultats seront analysés et communiqués en 2023.

Lors d'un atelier du séminaire d'automne *APRÈS L'ORAGE*, il est apparu que la mobilité enseignante devrait être favorisée. Certains enseignant-e-s, par désir de changement, par goût de l'aventure, pour rompre l'ennui ou pour désamorcer une situation de conflit, pourraient souhaiter enseigner dans une autre école **pendant un semestre, un an ou quelques années**. Selon un intérêt bien compris, un dispositif souple incitatif pourrait rejoindre le besoin de dynamisme des maquettes pédagogiques et des projets d'établissement et donc intéresser les écoles.

Un groupe de travail a été mis en place pour penser la faisabilité d'un **dispositif incitatif** faisant avec les moyens réglementaires à disposition dans la fonction publique : une plate-forme de rencontre permettrait aux enseignant-e-s de signaler leur désir et leur profil, et une convention type, adossée à un accord-cadre voté en assemblée générale, faciliterait les démarches administratives. Les écoles fonctionneraient ainsi plus facilement comme un grand campus national, sans qu'aucune injonction à la mobilité ne soit toutefois induite : le dispositif ne concernerait probablement que quelques enseignant-e-s par an, voire parfois aucun-e. L'objectif était donc d'établir un dispositif simple et incitatif tant pour les enseignant-e-s que les écoles, avec notamment une neutralisation financière de mises à disposition croisées.

Le groupe a établi une note de cadrage et l'ANdEA a missionné une consultation juridique en 2022.

Les conclusions sont :

La mobilité est bien sûr possible pour les titulaires et les contractuels en CDI, dans le cadre réglementaire par défaut, de droit commun. Mais un dispositif souple qui permettrait aux écoles, si des enseignants les sollicitent et se trouvent des binômes par exemple, d'échanger leurs enseignant-e-s en faisant en sorte que les factures s'annulent, n'est pas possible. La mise à disposition croisée est par défaut à l'euro près. Des dérogations sont possibles pour que les refacturations ne soient pas totales mais dans des cas spécifiques seulement : **elles ne sont pas possibles dans le cas d'un échange entre deux EPCC ni si cela concerne des PEA (professeur-e-s des écoles territoriales) titulaires**. Ces dérogations ne peuvent concerner que :

- Un PEN (professeur-e des écoles nationales) titulaire mis à disposition d'un EPCC
- Un PEA contractuel mis à disposition d'une école nationale
- Un PEN contractuel mis à disposition d'un EPCC

Un arrangement incitatif ne pourra concerner qu'un échange entre un EPCC et une école nationale et le PEA concerné ne devra pas être titulaire...

L'ANdEA ne peut donc pas proposer de dispositif avec une convention type de refacturations qui s'annulent, mais peut-être serait-il intéressant tout de même de créer un espace permettant aux enseignants de se signaler aux écoles ou entre eux pour trouver des binômes et faciliter ainsi leurs démarches de mobilité. Une information claire sur les différentes possibilités de mobilités pourrait également être transmise à la communauté pour que chacun-e connaisse ses droits.

Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

Les écoles se conforment enfin aux principes des droits culturels (Déclaration de Fribourg, 2007) qui mettent en jeu le respect de la personne individuelle, la diversité, le développement des capacités de chacun-e et la valeur intrinsèque de la coopération et de la participation



Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

Dans tous les périmètres qui les concernent, les écoles supérieures d'art et de design s'efforcent de promouvoir la liberté de création, l'égalité réelle et l'équité, de veiller au respect du travail, de l'environnement et de la démocratie, et de renforcer ces valeurs dans une logique de transformation structurelle.

Les deux séminaires *TRANSITIONS, RÉALITÉS* de 2020 et 2021 avaient abouti au projet de l'élaboration collective d'une charte des écoles supérieures d'art en transition.

Un groupe de travail issu des ateliers s'était réuni à plusieurs reprises pour y travailler. Avait alors émergé la nécessité non pas d'une charte clés en main mais d'un **texte manifeste d'engagement collectif assorti d'un protocole**.

Sur ces questions de transformation des pratiques pour entrer en transition écologique mais aussi pour conduire un changement au niveau sociétal et social, il nous est apparu qu'il était essentiel que les équipes dans chaque école construisent leurs propres chartes et plans d'actions, tant le champ est vaste et tant le cheminement de la réflexion et de l'écriture est important pour mener à des changements acceptés par tous et réellement opérants.

Le groupe de travail issu de la commission Transitions a écrit ce manifeste, qui a été partagé avec l'ensemble de la communauté et destiné tout autant aux établissements qu'aux individus : chaque personne qui a reçu ce texte comme un appel pourra rejoindre la commission Transitions et partager son travail, échanger sur les actions menées dans son école, initier dans son établissement un mouvement visant à des actions concrètes.

A l'occasion de la publication de ce manifeste, l'ANdEA a mis à disposition une **"boîte à outils"** sous forme de dossier ouvert, partagé et collaboratif pour que les écoles mettent en commun des ressources, modes d'emploi, plans d'actions, chartes... dans le champ des transitions.

ACTION 2

UNE MOBILISATION POUR LA VALORISATION DU RÉSEAU

Par son action, l'ANdEA contribue à valoriser, auprès d'un plus grand nombre, le réseau national des écoles supérieures d'art et de design et ses diplômé-e-s. Elle agit via les réseaux professionnels et auprès des partenaires publics. L'ANdEA, en tant que tête de réseau, s'attache à travailler en lien étroit avec le ministère de la Culture, tutelle pédagogique, pour que le collectif puisse prendre part activement aux évolutions de notre cadre de travail, contribuer, faire des propositions et des remontées du terrain. Il s'agit aussi de dialoguer avec les collectivités territoriales, en charge, aux côtés du ministère, des écoles territoriales, les parlementaires et autres instances ou ministères pour mieux faire comprendre et faire valoir le modèle singulier des écoles d'art et les intérêts de la communauté. L'ANdEA agit aussi comme le portail des 45 écoles à travers des outils de communication.

A. Mobilisation politique

Co-construction des politiques publiques

En qualité de tête de réseau, l'ANdEA, à travers des prises de position et une mobilisation active auprès des décideurs, est un interlocuteur privilégié pour faire des remontées à partir du terrain. Elle inscrit son action dans la co-construction de réponses et de solutions aux questions soulevées par la communauté des écoles, le ministère de la Culture et les collectivités territoriales qui portent les établissements. Cette co-construction de l'amélioration des politiques publiques à l'endroit des écoles d'art est de fait et par nature notre premier objectif.

- ★ Travail avec les services du ministère de la Culture, en 2022 notamment sur :
 - la reconnaissance non systématique des DNA et DNSEP dans les pays européens et tiers,
 - l'appui du ministère pour soutenir nos certifications, la structuration de la formation continue et nos spécificités en termes d'insertion professionnelle,
 - la numérisation des données, les logiciels pédagogiques, la carte étudiante européenne et l'accès au réseau RENATER,
 - l'accueil d'urgence des étudiant-e-s impacté-e-s par la guerre en Ukraine,
 - le paiement des jurys de diplômes,
 - le calendrier de demande et de paiement des aides à la mobilité internationale.
- ★ Dialogue avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Commission européenne, l'agence Campus France, l'agence Erasmus+ France/Education Formation, l'Institut français, l'agence Universitaire de la francophonie, l'Onisep...
- ★ Auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de projets et propositions de lois, d'enquêtes et rapports, et des projets de lois de finances...
- ★ Dialogue avec les élu-e-s des collectivités territoriales membres des conseils d'administration des écoles : organisation de réunions des président-e-s et invitation à nos séminaires. Un travail accru a été réalisé avec les président-e-s des écoles territoriales, qui souhaitent se réunir plus souvent et contribuer à la réflexion sur le réseau des écoles, leur gouvernance et leur soutenabilité financière.

Propositions et mobilisations

Début 2022, l'ANdEA a publié une **lettre ouverte aux candidat-e-s à l'élection présidentielle**, faisant état de la situation des écoles et proposant 13 mesures : 5 mesures visant à ce que l'Etat se réengage auprès des 35 écoles territoriales et à ce que cesse le réseau à deux vitesses, et 8 pour l'ensemble des 45 établissements, demandant une vraie promotion du service public, des financements pérennes structurels plus importants, l'arrêt du saupoudrage par appels à projets, des moyens pour la transition écologique et un statut social digne pour les artistes et les auteurs que nous formons. Seule la France Insoumise a répondu et nous a accordé un entretien.

© Le rayon vert, séminaire d'automne, Valenciennes



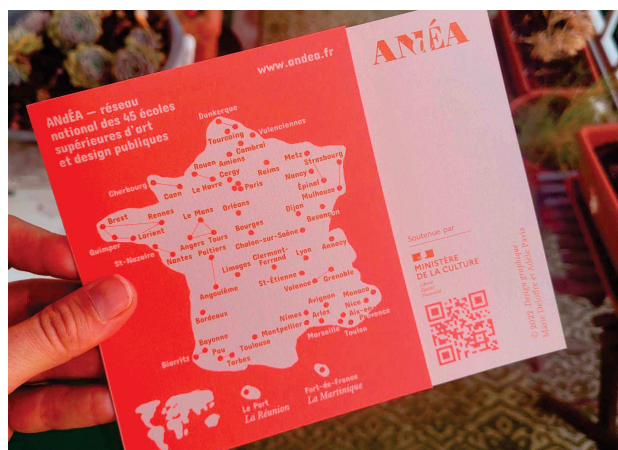
B. Communication et de sensibilisation

Une communication collective

L'objectif de l'action de communication au niveau de l'ANdEA est de promouvoir les écoles supérieures d'art et design (le type de formations, les établissements, les diplômé-e-s) auprès du grand public et des étudiant-e-s potentiel-le-s, mais aussi auprès des réseaux professionnels français et étrangers. Tous les outils de communication et les éditions sont conçus par de jeunes designers diplômé-e-s des écoles du réseau.

Les outils principaux sont :

- ★ Le site Internet andea.fr français et anglais : portail des écoles d'art, informations générales sur les études et la recherche, communications spécifiques sur les Journées portes ouvertes, examens d'entrée, appels à candidatures, offres d'emploi des écoles, événements partenaires. En 2022, une rubrique Handicap a été créée pour faciliter les démarches des candidat-e-s aux examens d'entrée qui sont en situation de handicap ou d'empêchements. Cette rubrique communique la liste des référent-e-s égalité des établissements. Une rubrique Artiste, designer mode d'emploi a été créée également, qui répertorie des documents types et ressources méthodologiques élaborés par le secteur professionnel (Cipac, Cnap, Arts en résidence...) mais également les barèmes, calculateurs et chartes de bonnes pratiques pour rémunérer les artistes et les auteurs.
- ★ Les réseaux sociaux : Twitter (2644 abonnés : +35 sur l'année), Facebook (8122 abonnés : +133 sur l'année), Instagram (1574 abonnés : +427 sur l'année) et LinkedIn (865 abonnés : +497 sur l'année)
- ★ Le flyer diffusé par les écoles sur les salons de l'orientation et dans les lycées partenaires, diffusé par l'ANdEA dans les classes préparatoires, les CIO et sur des salons et événements. En 2022 ce flyer a été entièrement renouvelé, bilingue sur un même support. Il a été conçu par Marie Deloffre et Adèle Pavia, designers graphiques diplômé-e-s de l'Esad Valence. Y figure la carte des 45 écoles et renvoie vers le site portail de l'ANdEA.
- ★ Les programmes, affiches et kakémonos spécifiques aux séminaires annuels et aux événements.
- ★ Les relations presse
- ★ Les communiqués (newsletter de 10.000 contacts écoles, monde de l'art, presse, institutionnels, politiques...)



Des actions de sensibilisation sur les études

- ★ Conférences et tables-rondes sur les salons de l'orientation (Figaro, L'Étudiant, Studyrama) et en ligne avec des bureaux de CampusFrance
- ★ Relations presse pour les écoles d'art (journées portes ouvertes, examens d'entrées...)
- ★ Partenariat avec la Fondation Culture & Diversité pour le programme "égalité des chances" : relais de la communication et accompagnement pour la mise à jour du Petit manuel et du site dédié
- ★ Réponse aux lycéen-e-s et leurs parents, français et étranger-e-s, pour des conseils à l'orientation

Réseaux professionnels nationaux et promotion de la jeune création

Revendiquant son inscription dans un large réseau, l'ANdEA est membre d'organisations professionnelles et partenaires de réseaux d'enseignement artistique :

- ★ Invitation des membres associés externes à nos travaux et événements
- ★ Relations avec les écoles supérieures Culture, via les réseaux ANESCAS, ANESAD
- ★ Relations avec les établissements des réseaux APPEA (classes préparatoires) et ANEAT (beaux-arts pratiques amateurs) sur la filière arts plastiques
- ★ Membre du Bureau du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain, participation au congrès
- ★ Mobilisations collectives avec nos membres associés et partenaires pour défendre nos valeurs, défendre le secteur de l'enseignement public et des arts plastiques et visuels, la liberté de création, les droits des étudiant-e-s et des artistes en France et quand, sur la scène internationale, ils sont en danger
- ★ Collaborations avec l'École des Chartes dans le cadre du programme de recherche "histoire de la pédagogie de la création", et avec BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
- ★ Membre du conseil scientifique des Archives de la critique d'art
- ★ Membre du comité scientifique du Festival d'histoire de l'art de l'INHA

Partenariats pour la valorisation et l'insertion professionnelle des diplômé-e-s :

- ★ Relais auprès des étudiant-e-s et diplômé-e-s des appels à projets, résidences, prix et bourses
- ★ Création des identités graphiques de l'ANdEA par des jeunes diplômé-e-s des écoles supérieures d'art : cette année Jimmy Cintero, Marie Deloffre, Adèle Pavia et le Garage de recherches graphiques (Anaïs Vranesic et Martin Deknudt)

ACTION 3

LA CONSOLIDATION DE RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'ANdÉA a amorcé en 2021 son engagement dans une dynamique internationale et avant tout européenne. Pour ce faire, l'association a créé un poste dédié, a nommé une vice-présidence internationale et a mobilisé sa communauté autour d'une commission International et de groupes de travail thématiques afin 1/ d'accompagner les écoles dans une internationalisation de leurs actions et une montée en compétence sur les questions européennes et 2/ d'inscrire le réseau ANdÉA dans une dynamique internationale, et avant tout européenne, au bénéfice des membres de la communauté. Cette mise en réseau sur le volet de l'action internationale des établissements est une nouveauté à très fort impact. Elle permet une montée en compétence, en termes, notamment, d'ingénierie de programmes européens. Elle rend possibles des projets collectifs qui décuplent l'attractivité de l'enseignement supérieur Culture dans le monde.

En 2022, cette stratégie européenne est montée en puissance avec la perspective cette année de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne et, notamment, grâce à la manifestation *EuroFabrique* et aux collaborations inédites qui en découlent. Il s'est agi aussi de coordonner une mobilisation pour l'accueil des artistes, étudiants et étudiantes impacté-e-s par la guerre en Ukraine. S'est ainsi mis en place un certain nombre d'actions concrétisant l'amorce d'un réseau européen, fondé sur les liens entre nos écoles et les milieux professionnels mais aussi des valeurs communes : soutien à la création, transitions, hospitalité.

A. Donner aux écoles d'art et de design une dimension européenne

Accompagner et conseiller

Afin d'accompagner l'amorce ou le redéploiement d'une stratégie européenne des écoles et réseaux d'écoles, l'ANdÉA a apporté cette année encore des conseils personnalisés, le partage d'une veille active et l'identification des dispositifs à leur bénéfice. Tout au long de l'année, et à l'occasion de rendez-vous réguliers (groupes de travail thématiques, réunions métier RI...), l'ANdÉA a mobilisé les équipes administratives et enseignantes ainsi que les étudiant-e-s pour contribuer à leur mise en réseau. Plusieurs listes de discussions ont contribué aux échanges quotidiens. Aussi, trois écoles ont sollicité l'expertise de l'ANdÉA pour les accompagner dans le recrutement de personnels en charge des questions internationales.

Animer la communauté des écoles sur les questions européennes

L'ANdÉA organise des journées d'information et séminaires techniques, partage et décrypte une veille continue, met à jour une boîte à outils RI et accompagne des écoles pour le décryptage et l'appropriation de la nouvelle programmation européenne 21-27 et le montage de programmes européens, en lien avec les opérateurs des ministères (Agence Erasmus+ France Education Formation, PCN, Relais Culture Europe...), avec cette année :



★ **Janvier et février : parcours complet d'accompagnement à l'appel à projets 2022 Erasmus+** ouvert également aux écoles ANESCAS et construit spécifiquement avec l'Agence Erasmus+ France Education Formation, en lien avec le Relais Culture Europe, et la participation active des RI dans leur préparation et l'animation des 4 sessions proposées :

- programmes intensifs hybrides : 22 inscrits / 14 participants
- mobilité des personnels : 24 inscrits / 15 participants
- projets de coopération : 15 inscrits / 10 participants
- commencer dans Erasmus+ : cartographie des interfaces, processus et conseils

★ **L'organisation de sessions de tutorats Erasmus+ en petits groupes** animés par des RI confirmés, en particulier les développeurs Erasmus+ Culture de notre communauté

Les écoles ont été encouragées à participer à des temps de rencontre et de formation ouvrant aussi des **opportunités de réseautage entre les mondes de la recherche, de l'éducation et de la formation et les acteurs des arts, de la culture et de la création**. Elles ont été nombreuses par exemple à participer à la journée d'information et d'échanges sur la place de la culture dans les programmes européens organisée en septembre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche à travers le réseau des Points de Contact Nationaux, le ministère de la Culture à travers le Relais Culture Europe et l'Agence Erasmus+ France Éducation-Formation puis à leurs déclinaisons régionales.

L'ANdEA a également facilité d'autres temps de rencontre au bénéfice des équipes RI, par exemple :

- ★ **14 avril : webinaire de présentation des différents dispositifs/projets de l'OFAJ - Office franco-allemand pour la jeunesse**. L'échange qui en a suivi avec la dizaine de représentant-e-s d'écoles n'a que confirmé le dynamisme et la richesse des relations franco-allemandes des écoles d'art, avec leurs homologues mais aussi avec les mondes professionnels et d'autres structures d'enseignement supérieur.
- ★ **29 septembre : visio de rentrée RI** (28 participants) pour partager autour du déploiement de la carte étudiante européenne, des difficultés de gestion de programme Erasmus, des bonnes idées pour les *ErasmusDays*, et bonnes pratiques pour les voyages d'études.
- ★ **10 novembre : réunion sectorielle RI à Valenciennes** (18 participants) avec un échange autour des actions à mettre en place pour sensibiliser les enseignant-e-s aux questions européennes et internationales et l'accompagnement des projets pédagogiques avec le programme Erasmus.

Un chantier spécifique s'est aussi renforcé dans **l'accompagnement des écoles dans la compréhension et mise en œuvre de l'initiative carte étudiante européenne** :

- ★ L'ANdEA a organisé plusieurs midi de l'ANdEA sur la carte étudiante européenne. Ces rencontres ont été très suivies par les équipes RI et RSI qui se heurtent, pour la grande majorité d'entre elles, à de nombreuses difficultés dans cette mise en œuvre pourtant contractuelle dans le cadre de leur charte ECHE. Une enquête interne sur le niveau d'avancement des écoles dans la mise en place de la carte étudiante européenne a complété le panorama.
- ★ Conjointement avec l'ANESCAS, l'association a fait remonter à rythme constant les difficultés des écoles auprès des services du ministère de la Culture, aussi interpellé à plusieurs reprises pour connaître l'avancement de sa démarche globale sur le sujet suite à la réunion organisée par ses services avec des représentants des écoles Culture et le CNOUS le 28 janvier, notamment 1/ la validation de l'inscription des écoles sur la Whitelist ECHE lorsque pertinent, 2/ la recherche de solutions simplifiées pour l'édition de cartes étudiantes européennes, 3/ la recherche de solutions alternatives pour rejoindre une fédération d'identité, par une offre concertée et un tarif négocié pour l'ensemble des écoles Culture auprès de Renater.
- ★ Maintenant que les échéances se rapprochent, passés trois ans à attendre, nous déployons quelques solutions temporaires. Dans une logique de mutualisation des coûts, l'ANdEA a mis à disposition de 17 écoles un outil simple basé sur Excel, personnalisable par école et peu onéreux afin de permettre la gestion des cartes étudiantes européennes (édition et mise à jour avec création de numéro étudiant et de numéro de carte uniques) développé par Guillaume Blin, chercheur en informatique à l'Université de Bordeaux. Un programme de 3 webinaires a accompagné la prise en main de l'outil en septembre et octobre.

Se connaître et créer les conditions de la coopération. une coopération renforcée avec la Belgique

L'année 2022 voit une coopération renforcée avec la Belgique suite au conventionnement avec l'ARES (fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique) en 2021.

- ★ Des invitations croisées : 1 représentante de l'ANdEA et 1 représentante d'école d'art française invitées par l'ARES en janvier à intervenir comme expert à leur Winter School international, journées de formation destinée aux gestionnaires des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles / 2 représentant-e-s d'écoles supérieures des arts belges présent-e-s aux séminaires de l'ANdEA avec une participation active aux groupes de travail.

- ★ **La troisième édition des journées franco-belges des écoles supérieures des arts** s'est tenue du 30 juin au 2 juillet 2022, accueillie par l'ESA Saint-Luc Liège, les Beaux-Arts de Liège, l'École nationale supérieure des arts visuels de la Cambre à Bruxelles et la KASK Académie Royale des Beaux-Arts de Gand. Cette édition, co-organisée par l'ANdEA, a compté sur la participation de plus de 120 participante-e-s venu-e-s de 10 ESA belges et de 20 écoles françaises, ainsi que d'une dizaine invité-e-s de la Commission Européenne, de ELIA ou de l'Ambassade de France en Belgique.

Ces rencontres ont permis d'apprécier les différences et les points communs des écoles d'art belges et françaises, les nombreuses problématiques partagées malgré les différences institutionnelles et les chantiers communs (lutte contre les VSS, écoresponsabilité, renouvellement pédagogiques...). Elles ont souligné essentiellement la qualité des échanges partagés et des réflexions plus globales. À l'issue de ces rencontres a notamment pu naître l'idée de créer un réseau des lieux d'exposition associés à des d'écoles d'art, de dresser une cartographie binationale sur l'utilisation de l'open source en écoles d'arts (journées Open Open, les 11+12 mai 2023 à Cambrai), d'intensifier les échanges entre bibliothécaires des deux pays ou encore de continuer à échanger de manière structurée sur l'accueil d'artistes en exil (programme PUZLP financé par Erasmus+). Ces thématiques pourront certainement être exploitées à nouveau pour de futures rencontres.



Un formulaire d'évaluation a été soumis aux participant-e-s et a été complété par une trentaine de personnes. Les retours sont extrêmement positifs. On y comprend que les rencontres ont aidé la mise en réseau et intensifié des relations inter-établissements - parfois même au sein d'un même pays - avec pour certains des promesses de se revoir bientôt. Par ailleurs, l'ARES et l'ANdEA s'étaient engagées au travers de la signature d'un mémorandum signé en 2021 à organiser des webinaires en suivi des rencontres qui permettraient d'approfondir des thématiques dont l'intérêt pourrait être suscité par les journées franco-belges des ESA.

Se connaître et créer les conditions de la coopération. Focus pays

Il s'agit de créer des occasions de rencontre régulières entre communautés d'écoles d'art et de design, de faciliter ainsi l'échange de pratiques, d'expériences et d'expertise et de créer les opportunités de partenariats.

- ★ **Italie** : le traité entre la République française et la République italienne du Quirinal signé en novembre 21 affirme la priorité aux "programmes d'échange d'excellence entre écoles d'art et de métiers d'arts" et ouvre de claires perspectives à une coopération renforcée entre nos communautés d'écoles. L'association a ainsi en 2022 accompagné la réflexion autour de la mise en place de résidences de jeunes artistes en Italie (Le nouveau Grand Tour) et était invitée aux restitutions permettant de penser l'étape suivante en novembre.
- ★ **Roumanie** : mission de Stéphane Sauzedde représentant l'ANdEA à Cluj Napoca en mars sur invitation de l'Institut français de Roumanie pour participer à un débat sur "l'art visuel et design : la professionnalisation des jeunes artistes, stratégies de promotion et de vente" et rencontrer l'école d'art et les acteurs de l'émergence.
- ★ **Allemagne** : le Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne, en partenariat avec l'ANdEA, propose d'initier des journées de rencontres franco-allemande d'écoles d'art. Dans cette perspective l'ANdEA a mené une enquête auprès des écoles pour dresser une première cartographie des coopérations franco-allemandes. Renseignée par plus de la moitié des écoles, elle confirme toute la pertinence d'un focus sur ce pays. Nous avons alors travaillé à un premier scénario s'articulant autour de projets pédagogiques et de création, combinant workshop étudiant et rencontres professionnelles en région AURA soutenu par l'OFAJ et en partenariat avec la Biennale de Lyon, ce qui aurait permis d'inscrire ces journées au sein d'une programmation culturelle attrayante à fort écho international. Ces rencontres n'ont finalement pas pu être organisées cette année dans la configuration imaginée mais l'Ofaj reste enthousiaste pour accompagner un projet en 2023 dans le contexte des 60 ans du Traité de l'Elysée. Les rencontres institutionnelles des écoles de la création françaises et allemandes organisées par Campus France à Paris les 17 et 18 novembre, auxquelles l'ANdEA était invitée à animer un atelier, ont permis de présenter ce format de coopération original sans toutefois arriver à une préfiguration.
- ★ **Pays-Bas** : l'ambassade a échangé avec l'ANdEA pour nous associer à un programme de résidences artistiques en milieu scolaire qu'elle souhaite mettre en place en 2024 avec la mobilisation de jeunes diplômé-e-s de nos écoles. Le projet est au travail.
- ★ **Royaume Uni** : l'ANdEA a été sollicitée par l'ambassade afin de préparer des rencontres des écoles d'art en juin 2023 à Paris avec Campus France. L'ANdEA a mené une enquête afin de dresser une première cartographie des coopérations ainsi que de remonter les attentes de nos écoles dans ce contexte post brexit. C'est aussi l'occasion de reprendre contact avec les associations homologues britanniques NAFAE et CHEAD.

B. Contribuer aux événements de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne et aux grands enjeux européens

Porter une action politique au niveau européen

Nos écoles sont des lieux de création et d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales portées par l'Europe, questions que l'ANdEA accompagne à travers des projets fédérateurs et souhaite valoriser, au travers par exemple :

- ★ Une communication régulière avec les services du **ministère de la Culture**, en particulier sur le New European Bauhaus, sur la reconnaissance des DNA et DNSEP par tous les pays européens, sur les calendriers des AMI, et sur la mise en place de EWP pour que des solutions concertées et compatibles avec les moyens des écoles soient négociées et proposées; relation renforcée en 2022 avec le **ministère de l'Europe et des affaires étrangères** (Direction Générale de la Mondialisation et Direction de l'Union européenne) ; avec les représentants de programme à la **Commission européenne** (rendez vous à Bruxelles en février).
- ★ Des liens étroits avec l'**Agence Erasmus+ France Education & Formation** : mise en place de formations dédiées, travail à la mise en place de EWP, remontée régulière des problèmes rencontrés par les écoles, participation bi-annuelle aux réunions du réseau des développeurs Culture, ainsi qu'aux temps forts de l'agence.
- ★ La participation active aux Groupes Thématiques Nationaux (GTN), instances informelles de consultation des acteurs de la recherche et de l'innovation (R&I) publique et privée pour alimenter une position française commune, que les RCP portent auprès des **comités de programme Horizon Europe**.



EuroFabrique @ Jaïr Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

Dans ce même objectif, l'association a cette année participé activement à des rencontres et groupes de travail de réseaux européens ou nationaux à portée européenne telles que, par exemple :

- ★ **Le « Forum pour une Europe créative »**, temps de rencontre et d'échange pour débattre entre parties prenantes, des évolutions du programme Europe Créative, et des perspectives, organisé dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne par le Relais Culture Europe les 8 et 9 juin, en lien avec le ministère de la Culture, le CNC et la Commission européenne. Dans ce cadre Stéphane Sauzedde accompagné d'Alice Brunot est intervenu au nom de l'ANdEA dans une table ronde « Mettre en œuvre une Europe Créative : à quoi travaillent les acteurs ? transition écologique » autour des questions de la transition écologique.
- ★ **Le colloque « Jeunes créateurs et insertion professionnelle – entre mobilité européenne et circuits courts »** labellisé PFUE et organisé par le Centre culturel de rencontre d'Ambronay, avec l'Association des CCR en mai. Stéphane Sauzedde est intervenu à cet espace-laboratoire de découverte et de réflexion autour des changements professionnels et des transformations territoriales provoqués par la crise sanitaire.
- ★ **Le 8e Forum Entreprendre dans la culture** organisé par le ministère de la Culture en juin à Paris avec une journée dédiée aux enjeux culturels européens. Le dynamisme des écoles d'art sur les enjeux internationaux a été mis en valeur par l'intervention des équipes de TALM dans la table ronde dédiée au programme Horizon Europe.



★ **Les journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur de l'Agence Erasmus+ France Education & Formation** qui se sont tenues les 5 et 6 juillet à Bordeaux et en visio. Alice Brunot est intervenue sur invitation de l'Agence E+, à une table-ronde plénière sur les questions de citoyenneté, en particulier autour du thème de l'accueil des étudiant-e-s et enseignant-e-s ukrainien-e-s fuyant les zones de conflit et sur la notion de citoyenneté européenne au cœur des productions des étudiant-e-s telles qu'elle est apparue dans les travaux exposés à *EuroFabrique*. Une capsule vidéo est depuis diffusée par l'agence.

★ **Le congrès du CIPAC à Marseille** qui donnait les 12 et 13 juillet une large part aux questions internationales. Une délégation de l'ANdEA, composée d'Amel Nafti, Nawal Bakouri et Alice Brunot, y a assisté

et a pu soulever les incohérences, s'agissant des écoles d'art, de la 1ère partie de l'étude commandée par le Cipac à l'Observatoire des politiques culturelles, "L'international : un enjeu pour les artistes plasticiens en région ?".

- ★ **Les rencontres «TCA PEACE Civic Engagement»** qui sont déroulées à Naples en Italie en décembre 2022 dans le cadre de la collaboration entre les agences Erasmus+ européenne sur le sujet de l'engagement citoyen. Alice Brunot a été invitée par l'agence française à rejoindre la délégation française.

Piloter une dynamique collective autour du New European Bauhaus

Le nouveau Bauhaus européen est un mouvement qui encourage à travailler ensemble les différentes dimensions de la transformation au carrefour entre la durabilité, l'inclusion sociale et l'esthétique. L'initiative irrigue maintenant l'ensemble des programmes communautaires de soutien à la recherche, à l'éducation, au développement des territoires auxquels émergent nos écoles. Les écoles supérieures d'art et de design sont naturellement appelées à prendre part activement à ce grand projet européen.

L'ANdEA est partenaire officiel du Nouveau Bauhaus Européen depuis 2021 et anime un dynamique groupe de travail inter-écoles. Les écoles ont été d'importantes contributrices de la phase de co-construction de l'initiative. Certaines d'entre elles sont également partenaires de l'initiative (comme l'ENSCI) ou au sein d'alliances territoriales (TALM dans RFI OCI, ENSAD Nancy avec Artem, ESADSE dans la Cité du design, ENSCI dans HESAM et d'autres à venir).

Les écoles peuvent se positionner comme un pôle de connaissance et d'expertise pour aider la Commission européenne sur le développement du NEB, alimenter en recherche et pédagogie les thématiques du programme, mettre au bénéfice de l'initiative notre expertise en co-design, hybridation des secteurs et pluridisciplinarité. Certes le bâti a été présent, dans la conception française du New European Bauhaus, comme déterminant. Pour autant, l'art et le design ne sauraient être négligés dans cette initiative et nous sommes prêts à une mobilisation de nos communautés. Plus nous serons nombreux-ses à contribuer, plus notre vision sera intégrée.

Spécifiquement en 2022 :

- ★ rédaction et diffusion de notes synthétiques / communication régulière sur l'initiative afin de sensibiliser et mobiliser la communauté des écoles et travail avec nos partenaires à la constitution d'une communauté francophone afin d'élargir les réseaux de collaboration.
- ★ participation aux réunions mensuelles des partenaires européens du New European Bauhaus.
- ★ organisation d'une table ronde sur le NEB dans le cadre de la programmation *EuroFabrique* au Grand Palais Éphémère.
- ★ dépôt de candidature d'*EuroFabrique* aux prix du New European Bauhaus
- ★ co-programmation d'une rencontre "NewEuropeanBauhaus : plateforme de connexion recherche, éducation et réseaux" qui s'est tenue à St Etienne et en ligne le 18 mai dans la cadre de la semaine Éducation, Recherche, Réseau de la Biennale de St Etienne. Amel Nafti est également intervenue lors de cette table ronde, en particulier pour présenter la dynamique de *EuroFabrique*.
- ★ collaboration avec le Haut Conseil culturel franco-allemand pour identifier des intervenants pour la soirée "Le Nouveau Bauhaus Européen – que veulent les jeunes artistes ?" organisée le 9 juin à l'Institut Goethe à Paris.
- ★ partenaire associé du projet "City Scale Up: Designers, Architects and Artists supporting cities in meeting SDGs" déposé en avril par la Cité du design-ESADSE à l'appel HORIZON-CL2-2022-HERITAGE-01-10 (consortium de 26 partenaires) mais non retenu.



EuroFabrique, créé par l'ANdEA avec la RMN-Grand Palais et l'Ecole des Arts Décoratifs en février 2022, fut un événement culturel phare de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne. Pendant quatre jours, le Grand Palais éphémère a accueilli une quarantaine d'écoles supérieures d'arts françaises et européennes pour interroger et inventer des formes qui portent le continent qu'elles habitent. Que veut dire être européen ? Comment faire de l'Europe un milieu et un horizon désirables ? Comment la connecter au reste du monde, par quels principes, liens et attachements ? Si l'Europe est un projet, comment le réenchanter ? Telles sont les questions qui ont été au cœur d'un Grand Palais éphémère transformé en grande école européenne supérieure des arts, non seulement en fabrique, mais aussi en laboratoire et en assemblée.

Pour explorer ces questions, les étudiant-e-s de 15 écoles françaises ont travaillé en partenariat avec ceux d'une école d'art européenne invitée à concevoir un projet commun qui questionne les valeurs, les problèmes et les débats de l'Europe d'aujourd'hui. Une 36ème école imaginée pour l'occasion a rassemblé également des étudiants et des artistes en exil, en lien avec le Programme Étudiants Invités (PEI) et les artistes en exil résidents dans les écoles d'art françaises grâce à PAUSE, le Programme d'Aide d'Urgence aux Scientifiques et artistes en Exil. Les formes ont été multiples, de la performance à la sculpture en passant par la création de textiles, la céramique, le dessin ou le son, et les sujets traités en lien avec certains aspects de l'identité européenne tels que le langage, l'écologie, la question des frontières ou le folklore. Le troisième jour, les lieux sont visités par 16 personnalités de l'art, de la pensée et de la politique et les 400 étudiant-e-s pointent chacun à leur tour ce qui est en jeu dans les formes qu'ils et elles proposent. 2 600 visiteurs sont venus le dernier jour découvrir le bouillonnement créatif d'une jeunesse refusant les humeurs sombres de l'époque.

Les écoles sont alors apparues sous leur meilleur jour : des lieux de production participant au débat public sur le présent et le futur de l'Europe, des gisements de formes, images, récits et mythes qui configurent un monde commun. **Grâce à cet événement, un réseau européen des écoles d'art EuroFabrique s'est amorcé et, depuis, l'association travaille à le structurer et le consolider.** Il a pu être efficacement réactivé dès mars avec la mise en place d'un fonds de solidarité pour accompagner l'accueil d'étudiant-e-s impacté-e-s par la guerre en Ukraine dans les écoles de la communauté EuroFabrique.



EuroFabrique © Jàir Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

C. Mettre en place des projets européens fédérateurs

La dynamique d'identification et de mise en œuvre de **projets pilotes fédérateurs** porté pour l'ensemble du réseau **avec des partenaires européens** venant de mondes académiques, artistiques, professionnels et de la société civile a continué en 2022. Il s'agit aussi de, travailler à leurs financements, en particulier via les programmes européens. L'ANdEA a amorcé un travail sur deux projets à déployer à l'échelle européenne, un premier qui formalise une façon d'accueillir et d'accompagner les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design. Un second, une plateforme en soutien à la mobilité et à la professionnalisation des jeunes diplômé-e-s en art et design, qui générerait une autre façon de se relier entre scènes de l'art et du design au niveau européen et réinventerait les parcours de professionnalisation et d'insertion. De nouveaux chantiers se sont aussi ouverts.

Accueillir les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design / les résidences PAUSE-AAE-ANdEA

La moitié des écoles supérieures d'art et design françaises ont aujourd'hui mis en place des dispositifs d'accueil pour artistes en exil, déplacé-e-s ou obligé-e-s de fuir leur pays d'origine. Elles savent dorénavant comment faire, en garantissant les conditions spécifiques de la création et de sa transmission, avec l'aide financière du programme PAUSE, l'expertise de l'atelier des artistes et de l'ANdEA. L'accueil d'un-e artiste requiert en effet l'organisation d'un dispositif complet comprenant un logement, une rémunération, l'intégration de l'artiste dans l'offre pédagogique mais aussi la mise à disposition d'un espace de travail. Ces résidences demandent un investissement important de la part des équipes pédagogiques et administratives avec une attention particulière à l'intégration et au relationnel, les écoles étant des écosystèmes complexes et difficiles à appréhender. Le financement du programme Pause est tendu, ce qui a un impact direct sur les dossiers présentés par les écoles soumis à une sélection sans précédent.

Pour les écoles, ces résidences permettent de renouveler leurs relations internationales de voisinage en travaillant avec "ces autres bouts du monde à côté de nous". Les artistes accueilli-e-s apportent des imaginaires, de nouvelles pratiques et un autre rapport au monde dans les écoles pour les rendre plus plurielles, humaines et pacifistes. Ils aident à déplacer les regards et bousculer les routines. Ces résidences permettent aussi le renforcement des coopérations des écoles

avec les acteurs de la solidarité mais aussi les autres structures culturelles du territoire. Pour les artistes, l'impact des ces résidences en termes de développement, de professionnalisation et de création est indiscutable, les écoles étant par essence des lieux d'apprentissage et de connexion tant avec des territoires que des mondes professionnels.

Il s'est agi spécifiquement pour l'ANdEA cette année d'assurer :

- ★ la coordination des écoles candidates au dispositif PAUSE, Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques et Artistes en Exil d'accueil d'artistes en situation d'urgence (résidences d'artiste de type "visiting professor"), porté par le Collège de France, en lien avec l'atelier des artistes en exil, membre associé de l'ANdEA. En 2022, 9 écoles ont rejoint le dispositif en particulier dans le cadre de l'appel urgence Ukraine ou lors de l'appel de septembre qui a vu un nombre record de candidatures. **Ce sont maintenant 22 écoles qui accueillent ou ont accueilli un total de 36 artistes de tous horizons pour des résidences de recherche, de création et d'enseignement de 3 à 12 mois.**
- ★ la coordination d'un groupe de travail pour accompagner les dispositifs existants ainsi que les changements à opérer dans les écoles, penser d'autres dispositifs nationaux qui accompagneraient les projets des écoles avec les artistes, designers, étudiant-e-s en exil.
- ★ l'activation du partenariat avec le réseau MenS ((Migrants dans l'Enseignement Supérieur) dont l'ANdEA a rejoint en 2021 le collège des partenaires associatifs avec la participation à l'AG du réseau le 19 septembre ainsi qu'aux réunions ponctuelles et formations et aux listes de discussions.
- ★ l'amorce d'une réflexion sur la question centrale de l'inclusion et de l'après école, ou comment ces gestes d'accueil peuvent s'inscrire dans la durée. Partant des pratiques de terrain, en particulier l'expérience de VAE menée cette année par l'Eesab Lorient, un atelier du séminaire d'automne a permis un premier échange.
- ★ le dépôt de dossier auprès d'Erasmus puis le pilotage du projet PUZLP - *Artistes en exil dans les écoles supérieures d'art européennes / Artists at Risk in European Art Schools*.

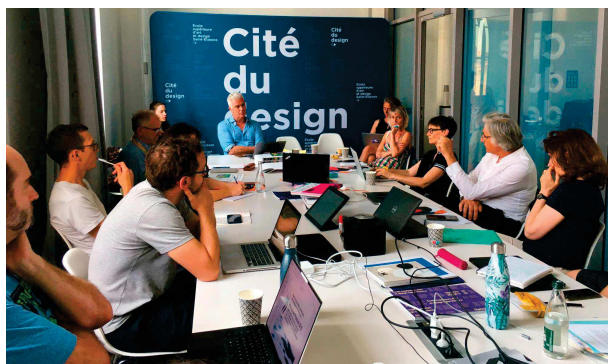
En effet, **un réseau européen s'amorce maintenant avec le programme PUZLP**, un laboratoire cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne piloté par l'ANdEA Association nationale des écoles supérieures d'art et qui réunit L'atelier des artistes en exil et deux écoles supérieures des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Ecole de Recherche Graphique (ERG) et l'ESA St Luc Bruxelles. Les écoles d'art, tant belges que françaises, sont invitées dans ce cadre à mener pendant un an une réflexion collective qui tienne compte de leurs contextes accompagnés des premiers et premières concerné-e-s, mettre en commun leurs pratiques (juridiques, politiques et éthiques), faire un état des lieux des difficultés rencontrées et renforcer ainsi les capacités de leurs équipes. L'enveloppe de 60 000 euros permettra de financer ces temps d'échanges, des expérimentations et du temps de travail des 4 partenaires entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2023.

Le projet a été lancé avec un premier séminaire de travail le 25 novembre dans le cadre des journées *Exil et Création* organisées à la Voix des Sans Papiers à Bruxelles. Avec 40 personnes venues de 10 écoles belges et françaises, 9 artistes ainsi que d'institutions alliées, nous avons pu dresser une première cartographie des besoins, expériences et difficultés liés à l'accueil d'artistes en exil dans les écoles d'art puis esquisser les contours d'actions d'expérimentation à partir d'expériences passées ou à venir, à mener collectivement dans nos écoles.

Imaginer et déployer un dispositif d'aide à la mobilité européenne à l'intention des jeunes diplômé-e-s / YP-RAP (*Youth Perspective – European collective for reimagining professional art practices*)

Conceptualisé au sein d'un groupe de travail, ce dispositif de mobilité flexible et adaptable permettrait à de jeunes artistes et designers de partir passer plusieurs mois dans des milieux professionnels, artistiques ou autres engagés dans des dynamiques de transition. Courroies de transmission avec des réseaux, lieux de connexion à leurs territoires, les structures partenaires en Georgie, Kosovo, Portugal et Roumanie mettent en commun leurs ressources et compétences et partagent une dynamique transformatrice. Ce dispositif générerait une autre façon de se relier entre scènes de l'art et du design au niveau européen, permettrait d'agencer les circulations d'artistes hors des priorités du marché de l'art et dans la valorisation des diversités de pratiques, et réinventerait des modalités, pour nos diplômé-e-s, de devenir professionnel-le-s. Il créera progressivement un réseau en soutien à la création d'une jeune scène créative européenne renouvelée dans lequel les écoles d'art seront des points fédérateurs d'un ancrage territorial. L'ANdEA a déposé comme chef de file une 2nde version de ce projet en avril 2022 à l'appel Europe Créative coopération moyenne échelle sollicitant 1 million d'euros. Il n'a pas été retenu malgré une excellente appréciation dans une édition extrêmement concurrentielle (283 projets déposés pour 28 retenus). La recherche de solutions collectives pour pallier l'absence de fonds permettant de soutenir la mobilité des jeunes diplômé-e-s est toujours d'actualité pour l'ANdEA qui étudie d'autres pistes de financement.

Initier une cartographie européenne des 3es cycles en écoles d'art et de design



Il s'est agi cette année d'amorcer une réflexion sur comment porter les 3es cycles DSRA et DSRD à un niveau européen en s'associant à des écoles étrangères et initier un réseau international où l'activité de recherche s'ancre dans la pratique et la création. La commission Recherche s'est réunie en mai pendant la Semaine recherche, entreprises, éducation, réseaux de la Biennale de St Etienne et a invité, avec le soutien de l'ESADSE, Jørn Mortensen, Vice-President d'ELIA et Dean de la School of Arts, Design and Media - Kristiania University College. Il a dressé un panorama de la structuration de la recherche dans les instituts des arts européens non liés à des universités. Cette intervention a permis de nourrir les réflexions de la commission autour du 3e cycle.

D. Coordonner une mobilisation pour l'accueil des artistes, étudiants et étudiantes touché-e-s par la guerre en Ukraine

Réagir avec une réponse d'urgence



En février 2022, dès l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes, l'ANdEA, en partenariat avec l'atelier des artistes en exil, a coordonné une réponse d'urgence pour permettre aux artistes, créateurs et créatrices, enseignant-e-s et étudiant-e-s en arts et design, forcé-e-s de fuir ou ne pouvant retourner dans leur pays, de trouver refuge en France avec leurs familles et poursuivre ou reprendre leurs études. L'association a ainsi pu dresser rapidement une première cartographie des initiatives et des capacités d'accueil permettant une coordination et un appareillage efficace, a mis en place un formulaire pour une communication directe auprès des étudiant-e-s réfugié-e-s et faciliter leur orientation. Elle a pu faire des remontées de terrain et être force de proposition pour accompagner le

paramétrage d'un fonds d'urgence du ministère de la Culture. Une cinquantaine d'étudiant-e-s ont pu être accueilli-e-s en urgence dans les écoles d'art et de design françaises. Par ailleurs, avec le soutien du programme PAUSE et toujours grâce à un fonds d'urgence du Ministère, 10 artistes impacté-e-s par la guerre en Ukraine ont été accueilli-e-s pour un programme de résidence de 3 mois. Plus généralement, il s'est agi de penser comment faciliter une mobilisation collective lors de crises majeures dans une démarche concertée.

Mobiliser un fonds de solidarité EuroFabrique Ukraine

En avril, l'ANdEA a initié avec la RMN-Grand Palais un fonds de solidarité pour soutenir les écoles et académies de la communauté EuroFabrique qui offrent un refuge aux étudiant-e-s en art et design affecté-e-s par la guerre en Ukraine, et leur fournissent un espace sûr, des opportunités de poursuivre leurs études et une aide matérielle et financière. Afin de permettre ce soutien, les équipes du mécénat de la RMN se sont mobilisées afin de lever des fonds, et l'ANdEA pour mettre en place les conditions d'accueil, en lien avec les écoles européennes du réseau EuroFabrique. Sept mois plus tard, c'est une aide d'urgence d'un montant total de 75 900 euros qui a pu être réunie et distribuée, permettant de soutenir 59 étudiant-e-s et d'allouer 69 bourses :

- 26 étudiant-e-s ont reçu des bourses d'urgence d'un montant de 1 800 euros chacune (avec 7 renouvellements, soit 33 bourses allouées)
- 25 étudiant-e-s ont reçu des bourses de production d'un montant d'environ 500 euros chacune (avec 3 renouvellements, soit 28 bourses allouées)
- 8 étudiant-e-s ont été aidé-e-s dans leur insertion dans l'école par le biais de financement de cours de français langue étrangère grâce à une aide de 2 700 euros.

Les étudiant-e-s ont été accueilli-e-s dans 3 écoles européennes (KISD, Köln International School of Design en Allemagne, AVU, Academy of Fine Arts Prague et Art Academia of Latvia) et 9 écoles françaises membres du réseau EuroFabrique.

Inscrire l'accueil dans la durée

A la rentrée 2022, l'engagement de notre réseau est toujours aussi important : environ 90 étudiant-e-s ukrainien-e-s (soit entre 7% et 10% de l'ensemble des étudiant-e-s ukrainien-e-s accueilli-e-s en France) se sont vu-e-s offrir des possibilités gratuites de poursuivre leurs études dans les écoles d'art et de design françaises, ainsi qu'une vingtaine d'étudiant-e-s russes, souvent confronté-e-s à de grandes difficultés financières. Les équipes des écoles sont mobilisées sur tous les fronts (hébergement, cours de français, suivi administratif, soutien psychologique, intégration dans l'école...) et prennent sur leur temps pour assurer une véritable mission d'assistance sociale dans leur accueil, leur orientation et leur suivi. L'ANdEA est signataire d'une tribune publiée par le réseau Mens - Migrant Enseignement Supérieur - dont elle est membre associé signalant le manque de moyens publics pour accompagner ces politiques d'accueil. L'association, conjointement avec l'ANESCAS, a aussi régulièrement alerté le Ministère sur les difficultés rencontrées dans l'accueil d'étudiant-e-s mis en danger par la guerre en Ukraine.

En outre, à l'automne 2022, l'ANdEA a été sollicitée par l'Institut français de Moscou qui accompagnait l'arrivée d'une nouvelle diaspora d'artistes russes en France, profils d'artistes de haut niveau, avec pour certain-e-s des pratiques d'enseignement. 7 écoles d'art se sont mobilisées en quelques semaines pour faire atterrir en urgence 9 artistes ou commissaires russes grâce à des bourses de stage SSHN (Séjour Scientifique de Haut Niveau) de 1700 euros mensuels pendant trois mois. 4 d'entre eux prolongent cette première phase par une résidence PAUSE.

D'avril à octobre, l'ANdEA a organisé mensuellement un midi de l'ANdEA consacré à l'accueil d'urgence des étudiant-e-s touché-es par la guerre en Ukraine, fort suivis. Après une intervention de l'Agence Campus France, ce sont des représentantes de l'Agence Erasmus qui ont répondu positivement à notre invitation, afin d'expliquer comment les écoles peuvent mobiliser leurs fonds Erasmus pour fournir des bourses aux étudiant-e-s venu-e-s d'Ukraine. Un vademecum actualisé a été tenu à jour régulièrement par l'ANdEA sur les questions de démarches administratives, des aides financières, des procédures d'inscriptions dans les écoles, la logistique d'accueil (hébergement, transports, cours de FLE, ouverture de compte en banque), d'accompagnement et de suivi psychologique.

E. Devenir un réseau international

Initier un programme d'invitation mutualisée d'artistes américain-ne-s

L'ANdEA, associée à la Villa Albertine et à la FACE Foundation, a invité les artistes Dread Scott et Jenny Polak du 11 octobre au 15 novembre 2022 pour une résidence pédagogique itinérante de création dans 6 écoles supérieures d'art et design réunies en consortium de travail - l'ESADHaR Rouen, l'ESAD Grenoble avec l'ESA Annecy Alpes, l'EESAB Lorient et l'ESAD Valenciennes. Une conférence organisée en hybride, co-organisée avec l'École des Arts Décoratifs, a clôturé le programme. Un programme qui est amené à se reproduire en 2023. Avec le soutien de la Ford Foundation (États-Unis), la Villa Albertine pilote un ambitieux programme visant à encourager la circulation des artistes afro-américain-e-s en France et à favoriser la présentation de leur travail auprès du public français.

Ce programme s'est notamment concrétisé par ce nouveau volet d'action en partenariat avec l'ANdEA. Il s'agit-là d'une occasion unique pour les artistes invité-e-s de se familiariser avec les écoles d'art françaises et leurs pédagogies, de découvrir la jeune scène française dans une logique d'imprégnation réciproque et de préparer de possibles collaborations à venir. Ce projet vise aussi à mieux faire connaître en France les scènes artistiques afro-américaines.

En lien avec l'AICAD, association regroupant 39 écoles d'art et de design aux États-Unis et au Canada, et un faisceau de partenaires américains, **c'est le duo d'artistes Dread Scott et Jenny Polak qui inaugure ce programme.** Artiste important depuis que le Président Bush, en 1989, a qualifié son tout jeune travail "d'outrageux", Dread Scott interroge les dynamiques de transformations sociétales et les traces du colonialisme. Jenny Polak travaille sur des projets communautaires d'art *in situ* qui reflètent les relations entre les immigrant-ne-s et les citoyen-ne-s. Les collaborations du couple autour de la violence d'État et de la transgression complètent leurs travaux individuels.



Ils ont ainsi proposé aux écoles de travailler sur les intersections entre l'immigration contemporaine d'Afrique et du Moyen-Orient vers l'Europe et l'héritage des migrations forcées et du commerce des esclaves en France, dans la continuité de leur projet "Passes" initié en 2017 lors d'une résidence à la Fondation Camargo. Déployant cette question sur d'autres territoires, les écoles d'art participantes, sélectionnées sur appel à candidature, en coordination avec l'ANdEA, ont organisé les différents volets de cette résidence :

★ En amont de l'arrivée des artistes, une phase de recherche conduite par les étudiant-e-s et les enseignant-e-s dans des archives spécifiques concernant les liens de chaque territoire avec l'esclavage, et des rencontres, notamment avec des communautés de migrant-e-s africain-e-s.

- ★ Un workshop d'une semaine avec les étudiant-e-s : dans cette phase de production, les artistes ont impliqué les étudiant-e-s de chaque école dans une production collective liée au projet "Passes". Les étudiant-e-s ont aussi pu parfois, en réponse, réaliser leurs propres projets. L'impression a été le média privilégié, mais également la performance, la vidéo ou la photographie, afin d'aborder les thèmes du projet - l'histoire de la traite des esclaves en France et les migrations actuelles des pays africains vers l'Europe.
- ★ Les écoles ont chacune organisé une conférence inaugurale de Dread Scott en anglais, qui présente un éventail de propositions nées de 30 années de carrière et revient sur les différents thèmes qui animent ses recherches, susceptibles d'intéresser les étudiant-e-s et au-delà, d'autres publics (en particulier la communauté locale d'immigré-e-s) et partenaires.

Ce projet qui a une vraie dimension collective inter-école a permis d'expérimenter la venue mutualisée d'artistes entre plusieurs écoles quand les artistes viennent de loin.



Par son action, l'ANdÉA contribue à valoriser le réseau national des écoles supérieures d'art et de design et ses diplômé-e-s et apporter une vision globale. Elle agit via les réseaux professionnels à l'international, et auprès des partenaires publics dans une logique de co-construction.

★ Mieux faire connaître les écoles à l'étranger via les postes diplomatiques, les 4 bureaux spécialisés et l'Institut français et créer ainsi les conditions de partenariat. Renforcer ainsi la place des écoles dans les missions prioritaires Industries culturelles et créatives (arts visuels, design, jeu vidéo, réalité virtuelle, BD, etc.) du réseau culturel à l'étranger. La présence remarquée de l'ANdÉA dans l'espace partenaire des « Ateliers de l'Institut français » en juillet 21 a permis de porter la voix des écoles et de dégager plusieurs pistes de travail (avec les postes au Pakistan, Costa Rica, Milan, Argentine...).

★ Présenter les écoles, leurs spécificités et les concours d'entrée sur sollicitation des bureaux Campus France ou des réseaux de lycées

français à l'occasion de webinaire à destination de lycéen-e-s et de leurs parents de par le monde, par exemple en novembre 22 pour les lycées français de Tunisie.

- ★ membre du **Forum Campus France**, l'ANdÉA participe à ce groupe de réflexion sur la mobilité étudiante internationale qui élabore des propositions stratégiques et opérationnelles concernant la promotion à l'international de l'enseignement supérieur français. L'association a pu être représentée aux temps forts organisés par l'Agence Erasmus : Colloque de l'accueil à Aix-en-Provence et Assemblée d'été du Forum Campus France à Toulouse.
- ★ Accompagner des programmes *ad hoc* (bourses de mobilités ciblées comme les bourses Van Dongen avec l'ambassade de France aux Pays-Bas, programmes de mobilité, programme d'accueil d'enseignants...).
- ★ Travail en cours à l'amélioration du dispositif CampusArt en relation avec les écoles, le ministère de la Culture et Campus France

Créer les conditions de partenariats

Revendiquant son inscription dans un large réseau, l'ANdÉA est également membre d'organisations professionnelles et partenaires de réseaux d'enseignement artistique et culturels qu'elle active encore cette année :

- ★ Membre depuis 2021, l'ANdÉA prend maintenant activement part aux activités organisées **par ELIA, Ligue Européenne des instituts des Arts** et mobilise sa communauté. Une délégation de 8 représentant-e-s des écoles d'art françaises a participé à la ELIA Academy en février à Bruxelles, apportant une position intellectuelle, critique et artistique aux rencontres. L'ANdÉA a contribué à l'atelier "Pedagogy in transition: the example of garden initiatives for art and design". Cette thématique de l'atelier-jardin pourrait être un futur sujet de coopération européenne. Une importante délégation d'écoles s'est aussi déplacée à la ELIA Biennial Conference d'Helsinki.
- ★ L'ANdÉA a rejoint cette année **Cumulus**, réseau international d'écoles de design. En amont de l'assemblée générale qui a validé votre adhésion, nous avons participé à une New Members Fair en ligne pour que les membres qui le souhaitent nous rencontrent.
- ★ L'ANdÉA a accompagné le Bureau de France à Taiwan, l'homologue taïwanais de Campus France et une série de partenaires culturels, dans l'organisation le 29 avril d'une **table ronde franco-taïwanaise sur l'enseignement supérieur de la création**. L'objectif était de réunir les représentant-e-s d'écoles d'art taïwanaises et françaises afin de mieux se connaître et de donner lieu éventuellement à de nouveaux partenariats académiques et artistiques. Un total de 94 participant-e-s ont suivi ces rencontres en ligne. Deux sessions se sont déroulées en parallèle - l'une sur le cinéma, l'animation et la VR, la seconde en coopération avec l'ANdÉA sur les beaux-arts et le design. Cédric Loire y a pris part pour l'ANdÉA en assurant la modération de la table ronde rassemblant la Taipei National University of the Arts, la Tainan National University of the Arts, la Shih Chien University, l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence, l'École des Arts Décoratifs et l'École supérieure d'art et de design de Saint Etienne.
- ★ L'association travaille au renforcement des relations initiées en 2021 avec l'**AICAD, réseau des écoles d'art et de design nord-américaines** qui a été impliqué dans le projet de résidences d'artistes menés avec la Villa Albertine.
- ★ Les postes diplomatiques, qui pour beaucoup d'entre eux ont le design comme axe prioritaire de travail dans la lignée des politiques axée sur les ICC, ont sollicité l'ANdÉA pour des actions spécifiques. Il s'est agi d'aider à :
 - identifier les formats de délégation aux États-Unis dans le cadre de la politique de valorisation du design français mené par l'ambassade sur le territoire américain, à la suite de Oui Design, l'initiative lancée par Rima Abdul Malak en 2015.
 - monter un programme s'appuyant sur la Semaine du design du Costa Rica qui permettrait de mettre en valeur les modèles pédagogiques français dans un contexte local où l'enseignement supérieur du design est marqué par une forte présence des établissements privés, accompagner les connections des écoles supérieures d'art et design publiques françaises avec les écosystèmes du design du Costa Rica et valoriser le travail de recherche et la création des professionnel-le-s qui y enseignent. Pour cela l'ANdÉA a mené une rapide enquête pour dresser une cartographie des coopérations des écoles avec le Costa Rica, le Panama et Guatemala et de leurs intérêts pour ces pays qui s'est avéré réel. L'association a ensuite co-élaboré et diffusé à un appel à intérêt auprès des écoles.
- ★ En 2022, il s'est aussi agi **d'activer le partenariat avec la Cité internationale des arts**, membre associé de l'ANdÉA. et de faire bénéficier aux écoles et à leurs étudiant-e-s de la pluridisciplinarité et de l'ouverture internationale à l'œuvre à la Cité. Cela a été l'occasion de réunir la commission International pour réfléchir plus largement à comment travailler avec des artistes européen-ne-s et du monde, en résidence dans les écoles d'art et de design, comment cela peut enrichir la pédagogie et apporter une véritable ouverture au monde.

- ★ *News Tank Culture*, « Soutien à l'Ukraine : 75 900 € distribués à 59 étudiants artistes dans le cadre d'EuroFabrique, le 14 décembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank éducation & recherche*, « Mettre les partenaires autour de la table » pour éviter la fermeture de l'Esad Valenciennes (Andéa), le 2 décembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *Libération*, « A Valenciennes, tableau sombre pour l'école d'art », par Claire Moulène, le 2 décembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *AEF*, « PLF 2023 : le Sénat vote 2,5 M€ supplémentaires pour les écoles d'art territoriales et +2,2 M€ pour les Ensa », par Camille Cordonnier, le 1er décembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *New Tank Culture*, « ANdÉA : opposition à la fermeture de l'ESAD de Valenciennes ; exonération des boursiers demandée », le 16 novembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *AEF*, « PLF 2023 : l'Andéa, « indignée », réclame l'exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers en écoles d'art », par Sarah Piovezan, le 15 novembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *La Voix du Nord*, « Valenciennes: « Imaginer un monde sans l'Amérique », une conférence ce 3 novembre », par Céline Beaufort, le 1er novembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *Ouest-France*, « Lorient. « Imaginez un monde sans l'Amérique », une conférence de l'artiste Dread Scott », le 25 octobre 2022 [Consulter](#)
- ★ *L'Etudiant*, « Ma vie en école d'art : pratique, autonomie et regard critique de rigueur », par Séverine Mermilliod, le 13 octobre 2022 [Consulter](#)
- ★ *Le Quotidien de l'art*, « Lancement d'une résidence pour les artistes africains-américains en France, par Marine Vazzoler, le 13 octobre 2022 [Consulter](#)
- ★ *The Art Newspaper édition française*, « Des artistes afro-américains invités dans les écoles supérieures d'art en France », par Elinore Weil, le 12 octobre 2022 [Consulter](#)
- ★ *RFI*, « Culture africaine: les rendez-vous en octobre 2022, le 4 octobre 2022 [Consulter](#)
- ★ *Le Monde*, « Ces étudiants africains qui cherchent leur place dans les écoles d'art », par Roxana Azimi, le 13 septembre 2022 [Consulter](#)
- ★ *L'Etudiant*, « Etudes d'art : à quelles bourses peuvent prétendre les étudiants ? », par Séverine Mermilliod, le 31 août 2022 [Consulter](#)
- ★ *AEF*, « Faute de moyens alloués, l'accueil des étudiants d'Ukraine à l'université reste en deçà de l'hospitalité promise », par Sabine Andrieu, le 27 juin 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Education & Recherche*, « Étudiants ukrainiens : « Aucun engagement financier du MESR aux universités » (M. Schneider, Mens) », le 27 juin 2022 [Consulter](#)
- ★ *Le Monde*, « TOUJOURS RIEN ! Pas de rentrée pour les étudiants d'Ukraine », tribune du réseau MENs (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), signée par l'ANdÉA, le 24 juin 2022 [Consulter](#) [Consulter l'ensemble des signatures](#)
- ★ *La gazette des communes*, « Guerre en Ukraine : les écoles supérieures d'art et de design prêtes pour l'accueil des étudiants réfugiés », par Hélène Girard, le 3 mai 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Culture*, « Soutien à l'Ukraine : création d'un fonds de solidarité pour les étudiants artistes », le 20 avril 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Culture*, « Synthèse des principales préoccupations relayées par 23 organisations professionnelles – dans la perspective de l'élection présidentielle 2022 », le 7 avril 2022 [Consulter](#)
- ★ *Le Quotidien de l'art*, « Quelle mobilisation pour les artistes ukrainiens ? », par Jade Pillaudin, le 30 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Culture*, « ANdÉA : lancement d'un protocole en faveur de la transition écologique et sociétale », le 28 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Education & Recherche*, « [Ukraine] Partenariats suspendus, appel à la mobilisation, solidarité : les actions de l'Esri au 25/03 », le 25 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Culture*, « Présidentielle 2022 : les principales préoccupations relayées par 21 organisations professionnelles », le 18 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *AEF*, « #présidentielle Écoles supérieures d'art et de design : l'Andéa alerte les candidats sur la dégradation de leur situation financière », par Sarah Piovezan, le 15 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *The Art Newspaper France*, « Élections présidentielles : l'ANdÉA propose 13 mesures d'urgence pour les écoles supérieures d'art et de design – L'ANdÉA (association nationale des écoles supérieures d'art et de design) adresse une lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle », par Alexandre Crochet, le 15 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Culture*, « Présidentielle 2022 : 13 mesures pour les écoles d'art et de design identifiées par l'Andéa », le 14 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *News Tank Education & Recherche*, « Présidentielle 2022 : alerte de l'Andéa sur la « situation douloureuse » des écoles d'art et de design », le 14 mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *Étapes*, « Rencontre avec Silvia Dore, présidente de l'Alliance France Design », par Isaline Dupond Jacquemart, mars 2022 [Consulter](#)
- ★ *Le Nouvel Observateur*, « Arts et design : comment éviter le flou artistique ? », par Sophie Noucher, le 15 février 2022 [Consulter](#)
- ★ *L'Etudiant*, « Parcoursup : comment faire ses vœux (et sous-vœux) pour le DNA (diplôme national d'art) ? », par Pauline Bluteau, le 14 février 2022 [Consulter](#)
- ★ *L'Etudiant*, « Les écoles supérieures d'art et de design sur Parcoursup en 2022 », par Pauline Bluteau, le 8 février 2022 [Consulter](#)
- ★ *Revue de presse de l'événement EuroFabrique* organisé au Grand Palais Ephémère, février 2022 [Consulter](#)
- ★ *Radio France*, « France Culture s'installe au Grand Palais Éphémère dans le cadre d'EuroFabrique », le 3 février 2022 [Consulter](#)
- ★ *artpress*, « EuroFabrique, Europe à l'étude – Interview d'Emmanuel Tibloux », le 13 janvier 2022, n°496, par Nathalie Moureau [Consulter](#)

Nous, association nationale des écoles supérieures d'art et de design –représentante des quarante-quatre écoles sous tutelle du ministère de la Culture– alertons les candidates et les candidats à l'élection présidentielle sur la situation douloureuse de ces écoles publiques et les interrogeons sur les mesures qu'ils peuvent s'engager à prendre.

13 MESURES INDISPENSABLES POUR LES ÉCOLES D'ART ET DESIGN

Héritières d'une tradition séculaire, conjuguant savoir-faire historiques et contemporains, les quarante-quatre écoles supérieures d'art et de design publiques sont au cœur de l'écosystème de la création. Nées pour la plupart d'entre elles au XVIII^e siècle, elles constituent le plus ancien réseau d'établissements d'enseignements artistiques du pays. Dix sont des établissements nationaux ; trente-quatre des écoles territoriales sous statut d'EPCC. **La tutelle du ministère et la délivrance de diplômes nationaux**, conférant grades de licence et de master, **fondent l'unité du réseau et constituent la garantie de la qualité des formations.**

Alors que les écoles d'art et de design ont su relever le défi de leur intégration dans le système LMD –notamment sur le volet des troisièmes cycles et de post-diplômes professionnalisants–, que leurs concours d'entrée accueillent un nombre toujours croissant de candidats, leur situation financière, juridique, sociale se dégrade. L'État reste aveugle et sourd à ces difficultés, laissant les établissements dans un isolat. **Nous attendons du ministère de la Culture qu'il assume véritablement son rôle de tutelle et sa responsabilité, tant au sein des conseils d'administration qu'au niveau de ses missions régaliennes, à la mesure des ambitions souhaitées.**

Le monde économique et industriel a toujours puisé ses ressources auprès des artistes lors des grands sauts technologiques et sociétaux. L'importance croissante de l'image dans notre société rend d'autant plus prégnant le défi majeur que constitue la création comme matière première propre au renouvellement des formes. Lieux de l'émergence et premier bassin d'emploi des artistes, les écoles d'art et de design méritent un investissement de l'État tout autant que les artistes méritent de vivre de leur travail.

Nous attendons de l'État qu'il soit garant de l'égalité républicaine et de l'accessibilité de l'enseignement public. La finalisation de la réforme LMD, conformément à la loi, ne peut plus attendre, car le *statu quo* met en danger les diplômes et place les enseignants dans une situation indigne. Finaliser cette réforme est indispensable mais ne doit en aucun cas remettre en question la préservation du modèle non académique propre aux écoles d'art pour la recherche et le troisième cycle, seul opérant dans les milieux professionnels : des diplômes portés et pilotés par des artistes et des designers.

1. Quelle tutelle du ministère de la Culture pour quelle gouvernance des EPCC ?

Constats

depuis
10
ans

- 34 écoles territoriales délaissées par le ministère :
- gel des dotations de l'État depuis la création des EPCC, carence dans le suivi de l'évolution des charges administratives et des coûts (GVT, inflation, prélèvement à la source, URSSAF, évolution des cadres d'emploi, des cotisations, du point d'indice...);
- établissements abandonnés en termes d'accompagnement technique, d'information, de connexion avec les directives de l'État, d'appui dans les financements, etc. — négligence renforcée pendant la crise sanitaire ;
- inégalité territoriale de la répartition des dotations de l'État ;
- crise de vocation des directeurs.

4 mesures pour les 34 écoles territoriales

- 1 Organiser urgemment une concertation nationale État/collectivités territoriales.
- 2 Réaffirmer, conformément aux statuts des EPCC, la co-responsabilité de l'État s'agissant de la soutenabilité financière des établissements.
- 3 Augmenter les dotations de l'État et instaurer une répartition équitable en fonction du nombre d'étudiants.

Sources

- Rapport Sénat, 2012
- Rapport Sénat, 2018
- Rapport Cour des comptes, 2021

depuis
10
ans

Inégalité de traitement des étudiants : l'État ne finance pas l'exonération des frais d'inscription des boursiers des écoles territoriales.

- 4 Imposer l'exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers dans les établissements publics, avec un financement de l'État.

- Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement
- Amendements rejetés Assemblée nationale PLF, 2020, 2021, 2022

2. Quelle stratégie pour l'enseignement supérieur et l'économie des arts visuels ?

Constats

depuis 20 ans Réforme LMD inachevée du point de vue administratif : alors que les missions des enseignants des écoles territoriales relèvent de l'enseignement supérieur et que les diplômes délivrés sont les mêmes que ceux délivrés dans les écoles nationales, le statut de ces enseignants est équivalent à celui des enseignants du secondaire : certains sont même concernés par le décret de revalorisation des traitements du 23 décembre 2021 destiné à apporter aux agents publics les moins bien payés un traitement équivalent au SMIC.

depuis 10 ans Réforme LMD inachevée du point de vue pédagogique :
 • non-reconnaissance des diplômes de 3^e cycle, pourtant financés par l'État ;
 • absence de statut des étudiants de 3^e cycle.

depuis 10 ans
 • Absence de soutien différencié de l'État enseignement supérieur public *versus* enseignement privé (promotion, rayonnement de la France, etc.).
 • Sous-financement des missions de base, budget sous-évalué par rapport aux nouvelles missions et injonctions (recherche, HCERES, vie étudiante, inclusion, formation continue, apprentissage, EAC, attractivité internationale, etc.).
 • La crise sanitaire a eu un triple effet : une aggravation de la précarité des étudiants, une raréfaction et une augmentation des coûts des matériaux neufs, une mise en évidence de l'urgence de la transition écologique. Penser autrement la production en art et en design devient un impératif.
 • Un nombre conséquent d'écoles occupent des locaux insalubres, anciens et énergivores.

depuis 10 ans Inégalité de traitement entre les domaines de la création :
 • sous-évaluation et sous-dotation de l'économie des arts visuels ;
 • absence de statut social des artistes.

9 mesures pour les 44 écoles

5 Réformer le statut des enseignants des écoles territoriales avec égalité de traitement par rapport aux écoles nationales.

6 Créer un diplôme national de 3^e cycle par le ministère de la Culture.

7 Augmenter le financement de la recherche par des dotations pérennes structurelles.

8 Promouvoir le service public de l'enseignement supérieur de la Culture.

9 Augmenter les subventions de fonctionnement pour charge de service public et financer l'ingénierie de réponse aux programmes européens et appels à projets pointus.

10 Accompagner financièrement et techniquement les écoles en fonction de l'évolution des coûts, des missions et des réglementations (transition numérique, écologique, inclusion handicap, certifications, mise en place de l'apprentissage, formation continue, numérisation des données, etc.).

11 Créer un fonds destiné à financer la rénovation des écoles pour accéder à la sobriété énergétique.

12 Créer un statut social et des conditions de travail dignes pour les artistes.

13 Accompagner les diplômés des écoles publiques pendant 5 ans après le diplôme.

Sources

• Rapport Tuche, 1982
 • Rapport Imbert, 1998
 • Rapport CNESER, 2010
 • Rapport AERES, 2011
 • Rapport du Gouvernement au Parlement 2015 (loi Fioraso, 2013)
 • Loi LCAP, 2016,
 • Rapport CSFPT, 2018
 • Mission flash Assemblée nationale, 2019
 • Courriers des présidents d'EPCC et courrier du président de France urbaine adressés au Premier Ministre, 2019
 • Avis députés et sénateurs PLF, 2020, 2021, 2022
 • Cour des comptes, 2021

• Rapport Imbert 1998
 • Rapport Dupin/Bernard/Réol 2019
 • Amendements rejetés Assemblée nationale PLF 2020, 2021, 2022

• Sondages LPPR, Sociétés savantes académiques de France, 2019
 • Rapport HCERES sur l'ANR, 2019
 • Rapport Sénat sur l'ANR et le financement de la recherche sur projets, 2020
 • Cour des comptes audit flash recherche, 2021

• Mission Assemblée nationale, 2012
 • Rapport du Gouvernement au Parlement, 2017
 • Rapport Racine, 2020
 • Rapport Commission européenne, 2020

Concevoir autrement la production en art et en design est aujourd'hui une nécessité : repenser la relation création/matérialité dans un contexte de raréfaction des ressources, développer les innovations en arts visuels pour participer à la transition écologique, faire évoluer le rapport à la productivité et au temps pour améliorer les conditions de travail, tels sont les impératifs qui s'imposent aux

établissements d'enseignement supérieur en art et en design. Si la conduite du changement est réellement au centre des préoccupations de l'État, comment concrètement répondre à ces enjeux de transformation économique, sociale, écologique ? Comment rendre nos établissements innovants, sobres, accessibles et inclusifs, s'ils sont déjà submergés et sous-financés dans leurs missions de base ?

Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

Il s'agit de réinventer nos écoles de l'intérieur, par l'art et le design, en accord avec les enjeux du 21^e siècle.

Leurs modes de fonctionnement et leur inscription dans les différentes échelles de territoires sont autant de points de départ pour imaginer les formes artistiques et les cultures d'un futur en surchauffe.

Issu des travaux de l'ANdÉA – Association nationale
des écoles supérieures d'art



Notre cheminement

Les travaux récents de l'ANdÉA (séminaires, commissions, chartes...) nous ont montré l'importance des questions liées aux transitions écologiques et sociétales. Ils nous engagent d'un point de vue global. La mutation en cours est à intégrer de toute urgence à nos écoles.

Les séminaires de l'ANdÉA ont été consacrés en 2020 et 2021 au thème des transitions. Les ateliers ont rassemblé un large panel de personnes issues de nos établissements. Lors de ces échanges, nous avons traité de multiples sujets : discriminations, violences, accessibilité, égalité réelle, rapports de travail, gestion des matériaux et déchets, réinvention des relations internationales, transition énergétique et numérique, pratiques de circuits courts et circulaires, méthodologies de la conduite du changement...

L'atelier consacré à la rédaction du texte qui suit s'est nourri de l'ensemble de ces sessions. Un collectif issu de la commission Transitions de l'ANdÉA et représentatif de notre réseau s'est réuni et a pris le parti de rechercher une dynamique : rédiger un « engagement » et son « protocole » plutôt que proposer une charte nationale clés en main.

Qui est concerné·e au sein des écoles par cet engagement?

Une action commune ne sera possible qu'avec toutes les individualités.

Au sein de nos écoles, des rôles sont dévolus à chacun·e : direction, enseignement, technique, documentation, administration, scolarité, étudiant·e·s. Par nature, ces rôles modélisent les responsabilités et les comportements des individus et des groupes. *A contrario*, les transitions nécessitent une appropriation à la fois individuelle et collective des changements, cela pour entraîner une évolution des modèles.

S'il est évidemment nécessaire que l'impulsion initiale des transitions soit donnée par les directions, nous ne saurions faire l'économie d'une appropriation par chacun·e. Il revient donc à chaque direction, pour stimuler et soutenir l'évolution de nos écoles, de trouver les moyens d'un réel partage des initiatives et des responsabilités. Dans chaque école, un groupe pluridisciplinaire, «commission Transitions», volontaire et non désigné, pourra ainsi recevoir et porter la pluralité des points de vue pour faire communauté et garantir un nouveau contrat social équilibré.



Ce dont nous avons conscience

Les écoles supérieures d'art et de design ont pour mission, via la formation de créatrices et créateurs, de contribuer à faire émerger des formes qui témoignent des cultures contemporaines et de participer à leurs évolutions. Elles sont traditionnellement des lieux où s'opère la transmission de savoirs et de savoir-faire, mais aussi où se forge une conscience aiguë de l'époque et de ses enjeux. Ainsi, dans leur éthique, ces écoles de la création ne peuvent dissocier leurs modes de fonctionnement, leurs organisations, leurs pédagogies, des réalités actuelles. Ce sont des lieux en évolution qui doivent réinterroger régulièrement leurs équilibres, leurs modèles et leurs principes.

En conséquence, les écoles d'art se doivent d'intégrer au cœur de leurs pratiques et de leurs missions, une mobilisation relative aux grands enjeux de l'époque : urgence climatique, lutte contre les discriminations, crises sociales et environnementales.

Sur ces fondements, les écoles supérieures d'art et de design s'inscrivent dans le respect des principes énoncés dès la Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm (1972) posant le postulat que «L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permettra de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures». Les écoles se retrouvent,

plus généralement, dans les constats énoncés depuis 50 ans dès le rapport Meadows *Les Limites à la croissance* (1972), distinguant les objectifs en termes de droits humains de ceux relevant de la transition écologique, lesquels transcendent bien évidemment le bien-être des seules personnes.

Les écoles se conforment enfin aux principes des droits culturels (Déclaration de Fribourg, 2007) qui mettent en jeu le respect de la personne individuelle, la diversité, le développement des capacités de chacun·e et la valeur intrinsèque de la coopération et de la participation.

Dans tous les périmètres qui les concernent, les écoles supérieures d'art et de design s'efforcent de promouvoir la liberté de création, l'égalité réelle et l'équité, de veiller au respect du travail, de l'environnement et de la démocratie, et de renforcer ces valeurs dans une logique de transformation structurelle.

Les écoles s'engagent ainsi à pratiquer et à enseigner l'autonomie en responsabilité, à appliquer la transparence et la transversalité, et à repenser leur fonctionnement collectif. Elles veillent à l'apprentissage de savoir-être et à prendre soin des personnes présentes et futures au moyen d'actions concrètes. Elles transmettent ces principes au sein des formations qu'elles dispensent, tant par leurs contenus que par leur conduite.

Leurs engagements, soumis aux principes de réalité et de justesse, trouvent leur application dans l'ensemble des champs de leur action et notamment dans la pédagogie, la recherche, les structures et la gouvernance, l'accessibilité et l'inclusion, les relations interpersonnelles et les rapports

de travail, l'inscription territoriale du local à l'international, les usages du numérique, l'économie.

Les écoles supérieures d'art et de design partagent un socle de valeurs et de principes, à l'équilibre et à la hiérarchisation parfois complexes, voire contradictoires, dont la mise en œuvre est trouvée dans la conscience de la responsabilité de chaque établissement.

Les présentes déclarations générales ne prendront de valeur que dans le déploiement d'actes concrets, en réenvisageant d'abord notre rapport au temps et à la productivité.

Ces éléments « dont nous avons conscience » sont donc indissociables des formes auxquelles ils peuvent donner jour.

Aussi sont-ils associés ici à un protocole collectif de mise en place des pratiques : « ce que nous nous proposons de faire ».



Ce que nous nous proposons de faire

Pour accompagner les mots et les engagements et fournir des outils d'amorce, la commission Transitions de l'ANdÉA propose aujourd'hui aux écoles un agenda que chacun·e pourra activer à son rythme et selon ses priorités.

En matière d'engagements, nous savons bien que le chemin et le travail collectif de discussion et d'écriture sont aussi importants que le résultat produit. C'est la raison pour laquelle l'ANdÉA ne propose pas une charte nationale clés en main, mais plutôt une émulation collective et une boîte à outils permettant à la communauté de partager et de mutualiser ses réflexions, ses expertises et les travaux en cours. Cette boîte à outils prend la forme d'une plateforme de ressources commune issue des derniers séminaires, qui sera librement abondée par toutes et tous, et en premier lieu par les écoles qui ont déjà commencé à travailler les questions en jeu.

Nous devons réinterroger nos habitudes et nos priorités quant à l'articulation de la structure école et de la pédagogie : nous devons en tout premier lieu faire un pas de côté par rapport à nos objectifs habituels et dégager du temps pour que chacun·e puisse réfléchir et agir.

Cela ne manquera pas d'impliquer une certaine décroissance dans la quantité d'actions menées, de redessiner les orientations stratégiques des écoles, tout comme les critères selon lesquels elles devront être évaluées à l'avenir.

La tâche est vertigineuse tant les domaines et champs d'action sont vastes. C'est pour cela que l'ANdÉA aidera à mutualiser sous forme de *work in progress* les brouillons, les essais et les compétences qui se trouvent dans les écoles – pour que chacun·e puisse se situer et se donner des buts réalistes. Fort·e·s de ces principes, nous proposons cette marche à suivre:

- Dès que possible, chaque école créera une impulsion en son sein pour que sa communauté se mette au travail et recompose son propre récit et son utopie d'école;
 - Chaque école mettra en place des instances formelles ou informelles transversales accompagnant les transitions, groupes de travail et ateliers d'écriture, et réservera pour cela des temps balisés pour toutes et tous;
- Chaque école pourrait aussi procéder par interviews en son sein pour collecter les valeurs et les aspirations;
 - Chaque école construira collégialement une charte déclinable en un plan d'actions réaliste, engageant toutes et tous via une adoption en conseil d'administration et dans les règlements intérieurs;
- Toute personne qui reçoit ce texte comme un appel pourra faire remonter les avancées et les difficultés rencontrées à la commission Transitions de l'ANdÉA sur contact@andea.fr et à la communauté via une boîte à outils commune;
 - La boîte à outils ANdÉA (sous forme de dossier partagé) sera librement alimentée et servira de base de travail et de ressource vivante permettant de se repérer et d'agir petit à petit dans tel ou tel champ. Pourront s'y partager des données, des *vade-mecum* et ressources techniques, les chartes en train de s'écrire, les plans d'actions, mais aussi des réflexions sur les difficultés rencontrées;

- Des formations ouvertes à toutes et tous, délivrées entre écoles ou faisant intervenir des expert·e·s extérieur·e·s, seront ponctuellement proposées par l'ANdÉA : elles seront trans-établissements et associeront la communauté dans sa diversité pour une plus grande valeur ajoutée et pour compléter les initiatives que chaque école fait en son sein ;
- Au niveau de la commission Transitions de l'ANdÉA, des moments collectifs jalonneront l'année : ateliers thématiques, mise en partage de l'implémentation des chartes dans les établissements et points d'étape réguliers. Un premier bilan pourra être dressé à l'occasion du séminaire d'été 2022 !



© 2022 ANdÉA

Association nationale
des écoles supérieures d'art
www.andea.fr
contact@andea.fr

DIRECTION ÉDITORIALE :

Cédric Loire et Amel Nafti, coprésident·e·s

COORDINATION :

Maud Le Garzic Vieira Contim

COMITÉ RÉDACTIONNEL ET DE PILOTAGE :

la commission Transitions de l'ANdÉA

DESIGN GRAPHIQUE :

Jimmy Cintero (ninin et jimmy)

TYPOGRAPHIE :

Immortel Acedia (205 TF)
Letter Gothic Std

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :

© Béryl Libault, p. 2

AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
— Direction Générale de la Création Artistique

Soutenu
par


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANdÉA Association
nationale
des écoles
supérieures
d'art